



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

PROPERTY OF

The
University of
Michigan
Libraries

1817

ARTES SCIENTIA VERITAS

Gaylord
PAMPHLET BINDER
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.

Armoires

par

**THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY**

DATE DUE

DATE DUE		

1951

GRAD
THE UNIV
ANN

ALBERT J. R. ---
1951

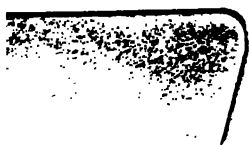
Mmoires vendéennes

par

R. Albert

CR
1807
V45
A33

Les ARMOIRIES VENDÉENNES ont été tirées à 300 exemplaires :
280 sur papier mécanique, 20 sur papier vergé.



R. ALBERT
// _____

ARMOIRIES VENDÉENNES

RÉPERTOIRE HÉRALDIQUE

DES

NOBLES ET ANOBLIS

DE

BAS-POITOU



NANTES

ÉMILE GRIMAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

4, PLACE DU COMMERCE, 4

—
1889



747384-190

INTRODUCTION

De nombreux ouvrages héraldiques ont déjà été publiés sur le Poitou : les travaux de MM. Goujet, Dugast-Matifeux, Bonneau, de la Porte, Carré de Busserolle, et surtout l'excellent dictionnaire de M. Beauchet-Filleau (dont la réédition est attendue avec impatience) sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en faire un nouvel éloge. — Récemment aussi, la librairie de M. Clouzot, de Niort, imprimait l'Armorial général de Charles D'Hozier. Ce dernier recueil est un document précieux entre tous, aussi bien par son caractère officiel que par le grand nombre de blasons absolument inédits qu'on y relève. Mais les armoiries imposées, l'orthographe bizarre de certains noms, des descriptions souvent incorrectes et défectueuses, — on sait que D'Hozier eut le tort d'abandonner presque sans contrôle le travail de ses registres à des commis fort ignorants en matière héraldique, — tout cela rend l'Armorial général d'une lecture parfois malaisée, et pour y trouver ce qu'on cherche, surtout pour le comprendre, il faut être déjà familiarisé avec les études spéciales. Notre petit volume, si modeste

qu'il soit, aura du moins le mérite d'être à la portée de tous. Sa seule prétention est d'être un répertoire héraldique, facile à consulter, des NOBLES ET ANOBLIS DE BAS-POITOU¹, comprenant, outre les familles mentionnées par D'Hozier, les maisons féodales éteintes avant la recherche de 1696 et les familles dont les titres sont postérieurs à cette date : liste à laquelle nous avons ajouté les seigneurs étrangers possessionnés dans le pays, les évêques de Luçon et de Maillezais, les abbés de ces deux diocèses, enfin certaines familles établies en Vendée à l'époque contemporaine. Notre travail n'est certainement pas sans erreurs ni lacunes ; elles sont inévitables dans tout essai de ce genre. En le feuilletant, le lecteur pourra voir cependant que ni le soin ni la patience n'ont manqué à l'auteur pour recueillir dans les nobiliaires et les armoriaux les plus divers, anciens et modernes, les indications groupées dans les pages suivantes.

R. A.

1. Anciennes élections de Thouars, de Mauléon (Châtillon-sur-Sèvre), de Fontenay-le-Comte, des Sables-d'Olonne ; marches communes de Poitou, Bretagne et Anjou : soit le département actuel de la Vendée, et une partie de ceux de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire.

ARMOIRIES VENDÉENNES

A

D'Abillon : d'azur, à cinq billettes d'argent posées en sautoir.

D'Accolti : (*Pierre, cardinal d'Ancône, évêque de Maillezais, 1511*) : fascé de quatre pièces de gueules et d'argent ; à la bordure d'azur chargée de huit étoiles d'or.

Achard de la Mothe-Achard : d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, et deux fascés alaisés brochantes aussi de gueules.

D'Acigné (*Pierre, évêque de Nantes, premier abbé commendataire de la Grenetière, 1474*) : d'hermines, à la fasce de gueules chargée de trois fleurs de lys d'or.

Acquet de Férolles : de sable, à trois paniers d'or, 2 et 1.

Acton de Marsay : d'argent, semé de fleurs de lys d'azur ; au franc-quartier de gueules chargé d'un croissant du champ.

Adam de Saint-Denis et de Châteaupers : d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

D'Aitz de Mesmy : de gueules, à la bande d'or, et au lambel du même.

D'Aligre de Marans : burelé d'or et d'azur ; au chef d'azur chargé de trois soleils d'or.

D'Allemagne de Nalliers : d'or, à trois fascés de gueules.

D'Alloue des Ajots : d'argent, à deux chevrons de gueules, surmontés de deux macles de sable.

Alquier : tiercé en pal, au 1^{er} d'or, à deux étoiles l'une sur l'autre d'azur ; au 2 de gueules plein ; au 3 d'azur, à l'étoile d'or ; au chef brochant sur le tiercé, de gueules, chargé d'une tête de lion arrachée d'argent.

Amaury de Migaudon : d'or, au chevron de gueules surmonté de trois étoiles rangées du même, et accompagné en pointe de trois roses mal ordonnées aussi de gueules.

D'Amboise : pallé d'or et de gueules. — *Aliter :* écartelé, aux 1 et 4 des armes précédentes ; aux 2 et 3 d'or, semé de fleurs de lys d'azur, au franc-quartier de gueules, qui est de Thouars.

Amproux de la Massais : de sinople, à trois larmes d'argent.

D'Ancelon : de gueules, semé de fleurs de lys d'argent, au franc canton aussi d'argent chargé d'une fleur de lys d'azur.

D'Andigné : d'argent, à trois aiglettes de gueules, becquées et membrées d'azur.

D'Angély : d'argent, écartelé, à quatre croix alaisées de sinople, une en chaque quartier.

Angier de la Marousière : de vair, à trois croissants de gueules.

Angevin : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef d'un croissant accosté de deux étoiles du même et en pointe d'un arbre aussi de gueules.

D'Angles : gironné d'argent et de gueules.

D'Anjou (*le roi René, seigneur de divers fiefs en Bas-Poitou*) : parti de deux traits et coupé d'un, qui font six quartiers, au 1^{er} fascé de huit pièces d'argent et de gueules, qui est de Hongrie ; au 2^e d'azur, semé de fleurs de lys d'or, au lambel de quatre pendants de gueules, qui est d'Anjou-Sicile ; au 3^e d'argent, à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même, qui est de Jérusalem ; au 4^e d'azur, semé de fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules, qui est d'Anjou ; au 5^e d'azur, semé de croisettes recroisettées au pied fiché d'or, à deux bars adossés brochant du même, allumés, dentés et oreillés de gueules, qui est de Bar ; au 6^e d'or, à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent, qui est de Lorraine.

D'Annebaud de Retz : de gueules, à la croix de vair.

D'Anthénaise : d'argent, à trois jumelles de gueules en bande.

D'Appelvoisin de la Roche du Maine : de gueules, à la herse sarrasine à trois traverses d'or.

D'Aquin (*Louis, abbé de Moreilles, 1683-1687*) : d'azur, à quatre émanches d'argent mouvantes en barres et en bandes des angles inférieurs, appointées en chef et formant un chevron.

D'Arcemale du Langon : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un croissant (*ou, croissant renversé*) du même.

D'Argenton : d'or, à trois tourteaux de gueules, accompagnés de sept croisettes d'azur.

D'Arlanges : d'argent, à trois merlettes de sable, accompagnées de six annelets du même en orle, le tout abaissé sous une fasce ondée posée en chef aussi de sable.

Arnaud de la Fauconnière : de sinople, à trois trèfles d'or. *Aliter* : d'azur, à trois étoiles d'or, et un croissant du même en abyme.

Arnaudet de la Cousottière : d'or, à deux chevrons de sable, accompagnés en pointe d'un épi de blé de gueules, tigé et feuillé de sinople.

D'Asnières-la-Châteigneraye : d'argent, à trois croissants de gueules. *Aliter* : coupé, au 1^{er} d'argent, à la fasce bandede d'or et de gueules, qui est de Pons ; au 2 d'argent, à trois croissants de gueules, 2 et 1, qui est d'Asnières.

D'Aspremont : de gueules, au lion d'or, couronné d'azur.

D'Astarac (*Madeleine, baronne d'Avaugour, dame de Fontenay, 1529*) : écartelé d'or et de gueules.

Arthuys de Villesaison : d'argent, au chevron brisé de sinople, accompagné de trois feuilles de chêne du même.

D'Auber de Peyrelongue : d'azur, au pal d'argent, cotoyé de quatre étoiles d'or, l'une sur l'autre, deux à dextre, deux à senestre ; au chef cousu de gueules chargé d'une fasce ondée du second.

Aubert de Saint-Vincent : d'or, à dix roses de gueules, 3, 3, 3, 1.

D'Aubigné : de gueules, au lion d'hermines, armé, lampassé et couronné d'or.

Aubineau de la Riscatellière : losangé d'or et de gueules.

D'Aubusson de la Feuillade : d'or, à la croix ancrée de gueules.

Audayer de la Maisonneuve et de la Bénatonnière : de gueules, à la croix ancrée d'or.

Audebault de Mautravers : d'argent, à trois cormorans de sable, et une croisette pattée du même posée en abyme.

Audebert : d'azur, au sautoir d'or. *Aliter* : d'azur à trois croisettes pattées d'argent.

Audouard : d'azur, à trois roses d'or, et un soleil du même en chef.

Audouin : d'azur, à l'aigle essorante d'argent soutenue d'une frette de deux traits du même. *Aliter* : de gueules, à trois coquilles d'argent.

Augeard de la Bobinière : de sinople, au lion d'argent.

Augier de Moussac : d'or, à trois croisettes de sable pommétées en leur partie supérieure, l'une sur l'autre en pal.

Augron du Temple et de Saligny : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable.

D'Aulnis : d'azur, à deux aigles essorantes et affrontées d'or, posées sur un rocher d'argent, et soutenant de leurs becs un casque taré de front aussi d'argent, grillé d'or et doublé de gueules.

D'Authon : fascé d'or et de sable.

D'Aux : coupé, au 1^{er} d'or, à trois rocs d'échiquier de gueules, qui est d'Aux ; au 2 d'argent, au lion de gueules, qui est d'Armagnac.

D'Auzy : d'azur, à trois fascés d'or.

D'Avaugour : d'argent, au chef de gueules.

D'Avaugour de Kergrois : d'argent, au chef de gueules chargé d'une macle d'or.

D'Avaugour Vertus : écartelé, aux 1 et 4 d'hermines, qui est de Bretagne ; aux 2 et 3 contrécartelé d'azur, à trois fleurs de lys d'or et un lambel d'argent, qui est d'Orléans, et d'argent, à la vivre d'azur,

tortillée de sept tours, posée en pal, couronnée d'or et engoulant un enfant de carnation en fasce, qui est de Milan ; et sur le tout des grands quartiers d'argent, au chef de gueules, qui est d'Avagour.

Avice de Mougon : d'azur, à trois diamants taillés à facettes d'argent, 2 et 1, de forme triangulaire et la pointe en bas.

Aymer de la Chevalerie : d'argent, à la fasce componnée de gueules et de sable de quatre pièces.

Aymeret de Gazeau : d'azur, au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent. *Aliter :* d'argent, au chevron de sable, chargé de trois coquilles d'or posées dans le sens du chevron.

Aymon de Belleville : d'argent, à trois merlettes de sable.

Ayrault ou Errault : d'azur à deux chevrons d'or.

B

Babou de la Bourdaisière (*Philibert Babou, évêque d'Angoulême, abbé de Lieu-Dieu en Jard, 1560*) : d'argent, au dextrochère de gueules, mouvant d'une nuée d'azur périe dans le bord senestre et empoignant un rameau de vesce de trois brins au naturel.

Babin des Bretinières : d'azur, au cerf d'or, fixant une étoile du même posée au premier canton, et accompagné en pointe de roseaux sans nombre de sinople mouvant d'une onde d'argent.

De Badreau : de gueules, à deux épées d'argent passées en sautoir, cantonnées de trois étoiles, une en chef et deux en flancs, et d'un croissant en pointe, le tout aussi d'argent.

Bahourd de la Rogerie : d'argent, à trois roses de gueules.

Bahourt : d'argent, à la bande fuselée de sable.

De Baïf (*Lazare, abbé de la Grenetière, 1533*) : de gueules, à deux léopards l'un sur l'autre d'argent, au chef aussi d'argent.

Du Bailleul : d'argent, à trois têtes de loup de sable, arrachées et lampassées de gueules.

Bailou de la Brosse : d'or, à trois hures de sanglier de gueules.

De Balodes : d'hermines, à la bande de pourpre.

De la Balue : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois têtes de lion arrachées de gueules, lampassées d'azur, les deux du chef affrontées.

De Barbarin : d'azur, à trois barbeaux ou barbarins d'argent, l'un sur l'autre en fasce, le second contourné, peautrés, lorrés, barbés et écaillés de sable. *Aliter* : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois abeilles ou mouches à miel d'or ; aux 2 et 3 d'azur, à trois barbeaux d'argent en pal, rangés, celui du milieu la tête en bas.

Barbier du Doré : d'azur, au barbeau d'or posé en bande, accompagné en chef d'une étoile du même, et en pointe d'un cœur aussi d'or soutenu d'un croissant d'argent ; au chef du second chargé de trois roses de gueules.

De Bardin : de sinople, à trois dauphins d'argent.

De Barillon : de gueules, à trois barils d'or, cerclés de sable, couchés en fasce, 2 et 1.

De Barillon (*Henri, évêque de Luçon, 1672-1699*) : d'azur, au chevron brisé d'or, accompagné en chef de deux coquilles du même et en pointe d'une rose aussi d'or. *Aliter* : écartelé, aux 1 et 4 des mêmes armes ; aux 2 et 3 de gueules, au sautoir d'or, qui est d'Amoncourt).

Barjot de Cholet : d'azur, au griffon d'or, accompagné d'une étoile du même posée au canton dextre du chef.

Barlot du Chatelier : de sable, à trois croisettes pattées, d'argent.

Barnabé de la Boulaye : d'azur, à la croix d'or cantonnée de quatre colonnes du même.

Barraud de la Rivière : d'azur, à l'écreuil grim pant d'argent, onglé de sable.

De la Barre : d'azur, à trois fasc es d'argent. *Aliter* : d'argent, à la barre d'azur chargée de trois coquilles d'or, et accompagnée de deux merlettes de sable.

Barré de la Plicottière : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'un cygne du même beccqué de sable. *Aliter* : d'argent, au sautoir de sinople, accompagné en chef d'un lambel de gueules.

Barrin de la Galissonnière : d'azur, à trois papillons d'or.

Barthon de Monbas : d'azur, au cerf gisant d'or ; au chef échiqueté de trois tires d'or et de gueules.

Bascher : d'argent, à la croix fleuronnée de sinople, chargée d'une épée haute d'or, et cantonnée aux 1 et 4 de trois quintefeuilles d'azur, aux 2 et 3 d'un chêne arraché du second.

Le Bascle de la Haye : de gueules, à trois macles d'argent.

De Basoges : d'azur, au lion burelé d'argent et de gueules.

Bastard de la Cressonnière : d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

De Baudéan de Parabère : écartelé, aux 1 et 4 d'or, au pin de sinople, qui est de Baudéan ; aux 2 et 3 d'argent, à deux ours rampants et affrontés de sable, qui est de Parabère.

Baudouin de Pairé : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois hures de sanglier de sable, allumées et défendues du champ.

Baudry d'Asson : d'argent, à trois fascés d'azur.

Baudry de la Burcerie : parti, au 1 fascé d'argent et d'azur, coupé d'un tranché d'argent sur azur ; au 2 d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'une étoile du même ; le deuxième parti soutenu d'un taillé d'or en pointe.

Le Bault : d'argent, au cerf de gueules.

De la Baume de Suze (*Louis, abbé d'Orbestiers, 1651*) : d'or, à trois chevrons de sable, le premier écimé ; au chef d'azur chargé d'un lion issant d'argent, armé et lampassé de gueules, couronné du champ.

Baye de Lestang : de gueules, à trois cors de chasse (*ou* trois boisseaux) d'argent, chargés chacun de cinq mouchetures d'hermines de sable.

De Beaucorps : d'azur, à deux fascés d'or.

De Beauharnais : d'argent, à la fasce de sable accompagnée en chef de trois merlettes rangées du même.

De Beaumont d'Autichamp : de gueules, à la fasce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.

De Beaumont-Bressuire : de gueules, à l'aigle d'or environnée d'une orle de chausse-trappes d'argent.

De Beaumont de Gibaud : d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

De Beauregard : d'or, à la bande d'azur, accompagnée de trois lamproies de sable, deux en chef, une en pointe.

De Beauvau : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à quatre lionceaux cantonnés de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or, qui est de Beauvau ; aux 2 et 3 losangé d'or et de gueules, qui est de Craon.

Béchet de Biarge : d'or, au lion de gueules.

De Béchillon : d'argent, à trois fusées accolées en fasce de sable.

Bedeau de l'Ecochère : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois merlettes mal ordonnées d'argent, et en pointe d'une masse du second.

De Begeon de Sainte-Mesme : d'argent, à la fasce dentelée de gueules, accompagnée de trois étoiles du même.

De Béjarry : de sable, à trois fascés d'argent.

Le Bel de la Clartière : d'azur, fretté d'or.

De Bellanger : d'azur, au chevron d'or.

Du Bellay : d'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six fleurs de lys d'azur, trois en chef, 2 et 1, trois en pointe rangées dans le sens de la bande.

Belleau de la Gennerie : d'azur, à trois bourdons d'argent en pal, rangés, accompagnés en chef d'une étoile d'or, en flancs et en pointe de trois molettes d'éperon du second.

De Bellère : de sable, au porc-épic d'or.

De Belleville-Harpedanne : gironné de douze pièces de vair et de gueules.

Belliard : écartelé, au 1^{er} d'azur, à l'épée haute d'argent montée d'or, qui est des comtes militaires de l'Empire ; au 2 de gueules, au temple ruiné d'argent ; au 3 de gueules, au palmier d'argent, adextré d'une pyramide et senestré de deux autres, la dernière plus élevée, le tout rangé sur une terrasse aussi d'argent ; au 4 d'or, au cheval cabré de sable.

Bellin de la Liborlière : d'or, au lion de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles du champ.

Bellineau de la Morinière : d'azur, à trois têtes de béliar arrachées d'argent.

De Bellosac : de vair plein.

Béranger de la Boulaye : d'argent, à la main dextre appaumée de gueules, accostée des deux lettres *S* et *B* de sable.

Béraudin de Granzay : d'azur, au cerf courant d'or.

Bérault ou Bereau : de gueules, au loup-cervier d'argent, accompagné de trois coquilles du même. *Aliter :* parti, au 1^{er} d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable ; au 2 d'argent, au lion de sinople armé et lampassé de gueules, tenant de la dextre une moucheture d'hermines de sable, au franc canton d'azur chargé d'une étoile d'argent.

Bérault de la Chaussaire : de sable, à la croix d'argent chargée en cœur d'un trèfle de sinople et cantonnée de quatre étoiles d'or.

Berland de la Guitonnière : d'azur, semé d'étoiles d'or, à deux merlans brochant en pal et adossés d'argent.

Berlouin de la Couture : d'azur, au chevron d'argent chargé de trois hures de sanglier de sable.

Bernard de la Barre de Danne : d'argent, à deux lions léopardés l'un sur l'autre de sable, armés et lampassés de gueules.

Bernard de Marigny : d'azur, à trois fascés ondées d'or.

Bernard de Talode du Grail : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la bande d'argent chargée d'un lion de gueules passant dans le sens de la bande, et accompagnée de deux étoiles d'or ; aux 2 et 3 d'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or.

Bernardeau de la Briandière : de sable, à trois croisettes ancrées d'argent.

Berne : coupé, au 1^{er} d'azur, à l'aigle naissante d'or ; au 2 d'argent, à l'ours de sable.

De Bernon : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

Bernon : d'azur, au chevron d'argent surmonté d'un croissant du même, et accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un ours passant du même.

Berry : d'hermines plein. *Aliter :* d'azur, au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent.

Le Berthon de Bonnemie : d'or, à la bisse de gueules en pal tortillée de sept tours mouvante de la pointe, languée de trois flammes du même, et couronnée aussi de gueules.

Bertrand de la Bazinière : d'azur, au chevron d'argent accompagné de trois roses d'or.

Bertrand de la Roche-Henry : d'argent, à trois merlettes de sable.

Bertrand de Saint Fulgent : de gueules, au lion d'argent, la queue double, fourchée et passée en sautoir.

De Besannes : de sable, à trois gantelets d'argent.

De Bessac : d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné de deux étoiles d'azur, une en chef, et l'autre au flanc senestre de l'écu.

De Bessay : de sable, à quatre fusées accolées en bande d'argent.

De Béthune Sully : d'argent, à la fasce de gueules surmontée d'un lambel du même.

De Beufvier des Palignies : d'azur, à trois rencontres de bœuf d'argent couronnés d'or.

Beugnon de la Girardière : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes d'éperon de gueules.

De Beuil de Sancerre : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au croissant d'argent, environné de six croisettes recroisettées au pied fiché d'or posées en orle, qui est de Beuil ; aux 2 et 3 de gueules, à la croix ancrée d'or, qui est d'Avoir ; et sur le tout écartelé aux 1 et 4 d'or, au dauphin d'azur, peautré, lorré, cresté et oreillé de gueules, qui est de Dauphiné ; aux 2 et 3 d'azur, à la bande d'argent côtoyée de deux doubles cotices potencées et contrepotencées d'or, qui est de Sancerre.

Bidé de la Provosté : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné en chef à dextre d'un croissant d'azur et à senestre d'une étoile de gueules, et en pointe d'une autre étoile aussi de gueules.

Bigollet du Tree : d'azur, à trois pattes de lion d'or posées en chef 2 et 1, et un cygne d'argent sur une rivière du même en pointe.

Bigot de Clazay : échiqueté d'argent et de gueules.

De Billy (*Jean, 1535-1559 ; Jacques, 1566-1581, abbés de Saint-Michel-en-l'Herm*) : vairé d'or et d'azur, à deux fascés brochantes de gueules. — *Aliter* : écartelé, aux 1 et 4 des armes précédentes ; aux 2 et 3 d'or, à la croix alaisée d'azur, qui est d'Yvor.

Binet de Jasson et de Marcognet : de gueules,

au chef d'or chargé de trois croisettes recroisettées au pied fiché d'azur.

Biré de la Grenotière : d'azur, à la branche de grenadier d'or posée en fasce, fruitée de trois grenades du même, ouvertes de gueules, deux tournées vers le chef, et une vers la pointe.

De Blanchefort de Bonne de Créquy-Lesdiguières : parti de deux traits coupé d'un qui font six quartiers, au 1^{er} d'or, au créquier de gueules, qui est de Créquy ; au 2 d'or, à deux lions léopardés l'un sur l'autre de gueules, qui est de Blanchefort ; au 3 d'or, au loup ravissant d'azur, armé, lampassé et viléné de gueules, qui est d'Agoult ; au 4 d'azur, à trois tours d'or, qui est de Montauban ; au 5 d'azur, à trois pals d'or et un chef du même, qui est de Vesc ; au 6 d'or, à deux lions léopardés l'un sur l'autre d'azur, qui est de Montlaur ; et sur le tout de gueules, au lion d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois roses de la Franchère, qui est de Bonne-Lesdiguières.

Bocquier de la Franchère : d'azur, à deux fasces d'or, surmontées de trois molettes d'éperon du même.

Blouin de Marsay : de gueules, au lion couronné d'or.

Bodet de la Fenestre : d'azur, à l'épée haute d'argent, et une trangle de gueules brochante en chef.

Bodin des Chaumes : d'azur, à la cocarde d'argent percée de trois épées du même, montées d'or, deux en sautoir et une en pal.

Bodin des Coteaux : d'azur, à neuf besans d'or, rangés quatre l'un sur l'autre à chaque flanc de l'écu et un en pointe. *Aliter :* d'azur, à l'écusson d'argent en abyme, et neuf besans d'or posés en orle.

Le Bœuf de Saint-Mars : d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

Le Bœuf : de gueules, au bœuf regardant, la queue passée entre les jambes, retroussée en pal et fourchée d'or.

Du Bois de la Ferronière : de gueules, à trois coutelas d'argent en pal, rangés, les pointes en bas.

Du Bois de Saint-Cyr : d'or, à trois fasces de sable.

Du Bois de Saint-Mandé : d'or, à trois tourteaux de sable.

Du Bois de la Touche : d'or, à la hure de sanglier arrachée de sable.

Boisgrolland (Abbayé) : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois fleurs de lys mal ordonnées d'or ; aux 2 et 3 d'hermines.

De Boishorant de Boismassé : de sable, au sautoir d'argent.

Boisnet de Venours : d'argent, au chef d'azur, au lion de gueules brochant sur le tout.

Boisseau : d'azur, à trois boisseaux d'or.

Boisson de la Couraisière : d'azur, au chevron d'or, chargé de cinq aiglettes éployées de sable, et accompagné de trois colombes d'argent, becquées et membrées de gueules, les deux du chef affrontées.

Boixon de la Guerche : d'or, à l'aigle éployée de gueules.

De Bonchamps : de gueules, à deux triangles d'or vuidés et entrelacés l'un dans l'autre en forme d'étoile.

Bonfils de la Couralière : de gueules, à trois besans d'or.

De Bonnevin : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.

Bonnin de Messignac : de sable, à la croix dentelée d'argent.

Borgnet de la Vieille Garnache : d'argent, au sanglier de sable.

Boscals de Réals de Mornac : de gueules, au chêne d'argent surmonté d'une fleur de lys d'or. *Aliter :* d'azur, au chêne d'argent, accosté de deux croissants affrontés du même et surmonté d'une fleur de lys d'or.

Boscher : de sinople, au cerf rampant d'or, au chef du même.

De Bosquevert : d'argent, semé de glands de gueules, à la bande onnée brochante du même ; au chef cousu d'or chargé de trois merlettes de sable.

Du Bot : d'argent, à deux haches d'armes en pal adossées de sable.

De la Boucherie : d'azur, au cerf d'or.

Bouchet de la Lardière : d'azur, au sautoir d'argent chargé de cinq losanges de gueules.

Du Bouchet : d'hermines, papelonné de gueules. *Aliter :* d'azur, semé de chausse-trappes d'or.

Du Bouchet de Crezenon : d'azur, à la fasce érénelée

de trois pièces d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un lion du même, armé et lampassé de gueules, la dextre appuyée sur la trabe d'une ancre aussi d'or.

Du Bouchet de Sourches de Montsoreau : d'argent, à deux fasces de sable.

De la Bouère : de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

Bougrenet de la Tocnaye : d'or, au lion de gueules, semé de macles du champ.

Bouju de la Mesnollière : d'azur, à trois roses d'argent.

Bouhier de l'Ecluse : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'un rencontre de bœuf du second. *Aliter :* le chevron surmonté d'un seul croissant.

Du Boullay : d'azur, à trois pointes ou fiches d'or, 2 et 1, et un croissant d'argent en chef.

De Bourbon : d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la cotice brochante de gueules.

De Bourbon-la-Roche-sur-Yon : d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la cotice brochante de gueules chargée en chef d'un croissant d'argent.

De Bourbon-Conty-la-Roche-sur-Yon : d'azur, à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueules péri en bande brochant, et une bordure aussi de gueules.

De Bourbon-Vendôme : d'azur, à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueules brochant en bande chargé de trois lionceaux d'argent. *Aliter :* écartelé, aux 1 et 4 des armes précédentes ; aux 2 et 3 d'argent, au chef de gueules, au lion brochant d'azur, armé, lampassé et couronné d'or, qui est de Vendôme ancien. *On trouve aussi :* écartelé, aux 1 et 4 de Vendôme ancien ; aux 2 et 3 d'azur, semé de fleurs de lys d'or.

De Boussay : de sable, au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules.

De Boussiron : d'azur à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée de quatre croisettes du même.

Boutaud de l'Aubonnière : d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois triangles du même. *Aliter :* de gueules, à trois demi-vols d'or.

Boutin : d'azur, à la fasce d'or chargée de trois roses de gueules.

Boutin de la Cour : d'azur, à la bande de sable, accompagnée de deux étoiles d'or.

Boutou de la Bogisière : d'argent, à trois roses de gueules boutonnées d'or.

Boux de Casson : d'or, au sautoir de gueules cantonné de quatre merlettes de sable.

Boylesve de la Mauronsière : d'azur, à trois flanchis d'or ; au chef cousu du champ chargé de trois fleurs de lys d'or. *Aliter* : d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable.

De Brach : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux fusées d'argent.

De Brachechien : de sable, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

De Bragelongne (*Aimery, évêque de Luçon, 1624-1646*) : de gueules, à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable, et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.

De Braisle : d'argent, au lion de gueules tenant de la dextre un croissant d'azur.

De Brémond : d'azur, à l'aigle éployée d'or, languée de gueules.

De Brethé de la Guibretièrre : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées d'or, et en pointe d'un lion du même, armé et lampassé de gueules.

Le Breton : d'azur, au rocher escarpé d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un lévrier d'argent sur un tertre de sable.

Du Breuil de Chassenon : d'argent, à la croix ancrée de gueules.

De Brézé : d'azur, à l'orle d'or environné extérieurement de huit croisettes du même ; à l'écusson d'argent en abyme.

De Brie-Serrant : fascé de huit pièces d'argent et de sable, au lion brochant de gueules.

De Brienne : d'azur, semé de billettes d'or, au lion brochant du même. *Aliter* : écartelé, aux 1 et 4 des armes précédentes ; aux 2 et 3 d'azur, à la bande d'argent côtoyée de deux doubles cotices potencées

et contrepotencées d'or, qui est de Champagne ; et sur le tout d'argent, à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même, qui est de Jérusalem.

De Brillhac : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois fleurs de lys d'argent; aux 2 et 3 d'azur, au chevron d'argent chargé de cinq roses de gueules et accompagné de trois molettes d'éperon d'or.

Brin : d'or, à deux épées d'azur passées en sautoir, à la croix brochante de sinople chargée d'une tige de lys d'argent terrassée du même.

De Brion : d'azur, à la pique d'or brisée en trois, posée en bande.

De Brissac : d'azur, au sautoir d'argent cantonné de quatre coquilles du même, et chargé en cœur d'un dauphin de sable.

Brisson : d'azur, à trois fusées accolées en fasce d'argent.

Brissonnet : d'azur, à la bande componnée d'or et de gueules, et deux étoiles aussi d'or rangées en chef, posées l'une sur le second compon de la bande, l'autre au canton senestre de l'écu.

De Broc de Saint-Mars de la Pile (*Pierre, abbé des Fontenelles, 1654*) : de sable, à la bande fuselée d'argent.

Brochard de la Rochebrochard : d'argent, à trois pals, celui du milieu de gueules, les deux autres d'azur.

De Broglie : d'or, au sautoir ancré d'azur.

De Broon de Cholet : d'azur, à la croix d'argent, frettée de gueules.

Brossaud de Juigné : d'azur, au lion d'argent, à la fasce brochante d'hermines.

De la Brosse : d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable.

De Brosses-Penthièvre : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois brosses d'or liées de gueules, qui est de Brosses ; aux 2 et 3 d'hermines, qui est de Bretagne.

De la Brousse de Verteillac : d'or, au chêne arraché de sinople englanté du champ ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

De Bruc : d'argent, à la rose à six feuilles de gueules bouton-née d'or.

Brumauld de Beauregard : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois lapins de gueules.

Brun de la Martinière : burelé d'or et d'azur, au lion brochant d'or armé et lampassé de gueules.

Bruneau de la Rabastelière : d'argent, à sept merlettes de sable, 3, 3, 1.

Bruneleau des Champsblancs : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

Brunet de Sairigné et de Montreuil : d'azur, à la tour d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant du même.

De la Brunetière : d'hermines, à trois chevrons de gueules.

Bunault de Montbrun : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux aiglettes éployées du même, et en pointe d'un lion grim pant aussi d'or.

De Buor : d'argent, à trois coquilles de gueules, une en chef à senestre, et deux rangées en pointe ; au franc-canton d'azur.

Burot de Carcouet : d'azur, à trois étoiles mal ordonnées d'or. *Aliter :* d'argent, à trois têtes de loup arrachées de sable.

De Busca : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la bande d'or ; aux 2 et 3 de gueules, au lion couronné d'or.

De la Bussière : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux demi-vols abaissés du même, surmontés chacun d'une étoile d'argent.

De Bussy : d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois aiglettes d'argent couronnées de sable.

De Buzzelet : de gueules, à trois roses d'argent, et un croissant d'or en abyme.

C

De Cadie de Richebourg : d'azur, à deux lions affrontés d'or ; au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable.

Cadoret de Beaupreau : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.

Caillaud des Gâts : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cailles du même.

De Caillaud : d'azur, au chevron dentelé d'argent, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées du même, et en pointe d'une caille d'or soutenue d'un croissant du second.

De Caillaut : d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

De Caillaut : de gueules à trois cailles (*ou* colombes) d'argent, becquées et membrées du champ, celle de la pointe soutenue d'une patte de loup d'or.

De Caillet : d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, accompagné de trois cailles du second.

De Cairon de Merville : de gueules, à trois coquilles d'argent.

De Callais : d'azur, à trois bourdons de pèlerin d'or en pal, rangés, et deux coquilles d'argent intercalées entre les bourdons.

De Cantineau de la Cantinière : d'argent, à trois molettes d'éperon de sable.

De Caqueray (*abbé de l'Île-Chauvet, 1774-1789*) : d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois roses du même.

De Caradieux : d'argent, à trois léopards d'azur.

Cardin des Nouhes : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois roses du même.

De Cardonne du Chaffault : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois cardons ou artichauts du même.

De Carion : d'or, à trois bandes d'azur, au chef d'hermines.

Carré de Sainte-Gemme : d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre étoiles du même.

Des Cartes : d'azur, à trois étoiles d'or.

De Carvoisin : d'or, à la bande de gueules, au chef d'azur.

Cathelineau : d'azur, à l'oriflamme d'argent chargée d'un cœur fiché d'une croissette de gueules; la hampe de l'oriflamme d'or et terminée en chef par une fleur de lys du même.

Cathus du Bois et **des Granges-Cathus** : d'azur, semé d'étoiles d'or, au lion passant brochant du même, armé et lampassé de gueules.

De Caumont d'Ade de Mitteau : d'azur, à deux

lions passant d'or, l'un sur l'autre, armés et lampassés de gueules.

De Caux : d'azur, à trois lions d'or, 2 et 1.

De Cerizay : d'azur, à trois croissants d'or.

De Chabot du Chaigneau : d'or, à trois chabots de gueules en pal, 2 et 1.

De Chabot de Rohan : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à neuf macles accolées d'or, 3, 3, 3, qui est de Rohan; aux 2 et 3 d'or, à trois chabots de gueules en pal, 2 et 1, qui est de Chabot.

Chabot de Lussay et de Bouin : d'azur, à deux chabots d'argent l'un sur l'autre en fasce, le second contourné.

Du Chaffault : de sinople, au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules.

De Chalmot : d'azur, au vol d'argent accompagné de trois étoiles d'or; au chef aussi d'or chargé de trois quintefeuilles de gueules.

De Chambes : d'azur, semé de fleurs de lys d'argent, au lion brochant du même, armé et lampassé de gueules, couronné d'or.

De Champellais : d'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées en chef de trois aiglettes éployées rangées de sable.

De Chantreau de la Jouberderie : d'azur, à trois colombes d'argent.

Chapelle de la Forge : d'or, au bœuf de gueules, onglé et accorné d'azur; au chef du second chargé de trois ancres d'or.

De la Chapelle de la Roche-Giffart : d'argent, à six annelets d'azur, 3, 2, 1.

Chaperon : d'argent, à trois chaperons à l'antique profilés de gueules.

Chapot de la Brossardière : de sable, à trois chevrons d'argent, accompagnés en chef à dextre d'une étoile d'or et à senestre d'un croissant du second.

Charbonneau de l'Echasserie : d'azur, à trois écussons d'argent, accompagnés de dix fleurs de lys d'or, posées 4, 3, 2, 1.

De Charette : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné en pointe de trois canettes du second, becquées et membrées de gueules, 2 et 1. *Aliter :* écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à cinq cotices d'or; aux 2 et 3 des armes précédentes (*et quelquefois* le lion couronné de gueules).

De la Charlonnie de la Blottais : coupé, au 1^{er}

d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles du même; au 2 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

De Chasteigner : d'or, au lion passant de sinople, armé et lampassé de gueules.

Du Chastel de la Garnache : d'or, à la croix engreslée de gueules.

Du Chastelet (*Charles, gouverneur de Noirmoutiers, 1674*): d'argent, au château de sable, sommé de trois tours du même, le tout maçonné du champ, accompagné en chef de deux têtes de lion arrachées de gueules, et en pointe d'un cor de chasse aussi de gueules, lié du second.

De Châteaubriand des Roches-Baritaud : de gueules, semé de fleurs de lys d'or.

De Chateignier du Bergeriou : de sinople, semé de rochers d'argent; au chef cousu de gueules.

De Châtillon : de gueules, à trois pals de vair; au chef d'or.

Chauvin de la Thébaudière : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à l'aigle éployée d'azur; aux 2 et 3 d'argent, à trois fascés d'azur, et trois bandes brochantes de gueules.

Chebron de la Roullière : d'azur, au cerf rampant d'argent. *Alizer* : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à la croix pattée et alaisée d'azur cantonnée de quatre flammes de gueules; aux 2 et 3 des armes précédentes.

De Chemillé (*Guillaume, abbé de Sainte-Croix de Talmond, 1117*): d'or, à huit merlettes de gueules en orle; au franc quartier aussi de gueules.

Chenin : d'azur, à la croix engreslée d'or, et un lambel de gueules.

Chenu du Bas-Plessis : d'hermines, au chef losangé d'or et de gueules de deux traits.

De Chergé : d'azur, à la fasce d'argent chargée de trois étoiles de gueules.

De la Chesnaye de Puymorin : d'argent, à trois chevrons de sable.

Du Chesne de Denant : d'azur, à trois glands d'or.

De Chesnel : d'argent, à trois branches de chêne de sinople.

Chessé (*Michel, abbé des Fontenelles, 1467-1487*) : d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable.

Chevalier du Boischevalier : de gueules, à trois clefs d'or, 2 et 1 ; à la bordure d'azur.

Chevalier de la Frappinière : de gueules, à trois clefs d'or, 2 et 1.

Chevalier de Chesnevert : d'azur, au porc-épic d'or.

De Chevigné : de gueules, à quatre fusées accolées en fasce d'or, accompagnées de huit besans du même rangés quatre en chef et quatre en pointe.

Chevraut de la Coutancière : d'argent, à trois fasces de sable.

De Chiché : d'azur, à trois gerbes d'or.

De Chièvres : d'argent, à l'aigle éployée de sable.

Du Chilleau : d'azur, à trois moutons paissant d'argent, 2 et 1.

Du Chiron : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même et surmonté d'un croissant aussi d'or.

Chitton de Varne : d'azur, à la colombe essorante d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles du second.

De Choiseul : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même posées cinq en sautoir en chaque canton du chef, et quatre en carré en chaque canton de la pointe.

De Choisy ou Goisy : d'azur, à trois coquilles d'or.

Chomart des Houmeaux : d'or, à la bande de gueules chargée de deux molettes d'éperon et de deux gantelets d'argent, rangés alternés une molette et un gantelet.

De Chouppes : d'azur, à trois croisettes d'argent.

Cicoteau de la Touche : d'azur, à la croix pattée d'argent cantonnée de quatre besans du même ; à la bordure de gueules chargée de six étoiles du second.

De Cissay : d'azur, à trois barres d'argent, et une étoile d'or au premier canton.

De Citoys : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois pommes de pin d'azur.

De Clabat du Chillou : d'argent, au loup rampant de sable entravaillé en passant sa dextre sur une bande brochante d'or,

chargée en cœur d'un écusson de gueules surchargé d'un croissant d'argent.

Claveau : d'azur, au chevron d'or.

Clémenceau : d'azur, à deux clefs d'argent passées en sautoir.

Le Clerc de Juigné et de Vezins : d'argent, à la croix de gueules dentelée de sable, cantonnée de quatre aiglettes aussi de sable, becquées et membrées du second.

De Clérembault : burelé d'argent et de sable. *Aliter* : coupé, au 1^{er} burelé d'argent et de sable, à la bande brochante de gueules ; au 2 d'argent, à l'arbre de sinople.

De Clisson : de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

Cochon de Lapparent : d'or, au chevron de gueules, chargé à la cime d'une croix de la légion d'honneur d'argent, et accompagné de trois hures de sanglier de sable, défendues d'argent ; au franc quartier brochant sur le tout d'azur, au miroir d'argent, monté d'or, tortillé d'un serpent se regardant du même, qui est des comtes sénateurs.

De Coesmes : de gueules, fretté d'hermines.

De Coetivy : fascé d'or et de sable.

Cœur (*Nicolas, évêque de Luçon, 1444-1451*) : d'azur, à la fasce d'or, chargée de trois coquilles de sable, et accompagnée de trois cœurs de gueules.

De Colasseau : d'argent, à la rose de gueules boutonnée d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon de sable.

Colbert : d'or, à la couleuvre ondoyante en pal d'azur.

De Coligny (*Gaspard-Alexandre, abbé de l'Île-Chauvet, 1680*) : de gueules, à l'aigle d'argent, becquée, membrée et couronnée d'azur.

De Commines : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent.

De Conighan d'Arcenay (*Gabriel, abbé de Boisgrolland, 1728*) : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au pairle de sable ; aux 2 et 3 d'azur, à trois fermeaux d'or.

Constant de la Gautrie : d'argent, au palmier terrassé de sinople.

De Conty : d'azur, à la croix pattée d'argent, cantonnée de quatre roses d'or.

De la Corbière de Juvigné (*abbé de Sainte-Croix de*

Talmond, 1784) : d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

De Cornelon : d'azur, à la colombe d'argent, tenant au bec un rameau d'olivier d'or, surmontée de trois étoiles aussi d'or rangées en chef.

De Cornulier : d'azur, au rencontre de cerf d'or, surmonté d'une moucheture de contre-hermines d'argent.

De Cosnac (*trois abbés d'Orbestiers, 1662, 1697, 1725*) : d'argent, semé de molettes d'éperon de sable, au lion brochant du même, armé, lampassé et couronné de gueules.

De Cosne de Chavernay : d'azur, au chevron d'argent, à la fasce brochante d'or.

De Cossé-Brissac : de sable, à trois fasces d'or denchées en leur partie inférieure.

Cossin de Maurivet : d'or, à trois têtes de milan arrachées de gueules.

Couet du Vivier de Lorry (*Michel-François, évêque de la Rochelle et Luçon unis, 1801*) : de gueules, à trois fers de flèche d'argent, les pointes en bas.

De la Cour : de sinople, à la bande d'or chargée d'un porc-épic de gueules.

De Couraudin : d'azur, à l'arbre d'or posé sur un tertre de sinople, et accostés de deux fleurs de lys du second.

De Courbon de la Rochecourbon de Blenac : d'azur, à trois fermeaux, leurs arpillons en pal, d'or.

De Courcillon de Dangeau : d'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée en chef d'un lionceau d'azur.

De la Coussaye : de gueules, au lion d'or ; au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur.

De Couvidau du Mayne : d'or, à trois trèfles de sinople.

De Craon : écartelé, aux 1 et 4 losangé d'or et de gueules, qui est de Craon ; aux 2 et 3 d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, qui est de Flandres.

De Creil-Bournezeau : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois clous de la passion du même.

De Créquy : d'or, au créquier de gueules.

De la Croix : de gueules, à cinq fusées d'argent accolées en bande, chargées chacune d'une coquille du champ.

De Crussol d'Uzès : écartelé, aux 1 et 4 parti, fascé de huit pièces d'or et de sinople, qui est de Crussol ; et d'or, à trois chevrons de sable, qui est de Lévis ; aux 2 et 3 contrécartelé d'azur, à trois étoiles d'or, l'une sur l'autre en pal ; et d'or, à trois bandes de gueules, qui est de Gourdon de Genouillac ; et sur le tout des grandes écartelures de gueules, à trois bandes d'or, qui est d'Uzès.

De Crux : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux cotices d'argent, accompagnées de sept coquilles du même, une en chef, trois en bande entre les cotices, et trois en pointe posées en orle, qui est de Crux ; aux 2 et 3 d'argent, à trois chevrons de gueules, qui est de Mache-coul.

De Cugnac : gironné d'argent et de gueules.

De Cuissard : d'or, au chef de sable, chargé de trois coquilles d'argent.

De Culant : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au sautoir engreslé de gueules, cantonné de douze tourteaux de sable, trois en chaque canton ; aux 2 et 3 d'azur, semé d'étoiles d'or, au lion brochant du même.

De Cumont du Buisson : d'azur, à trois croisettes patées d'argent.

D

De Daillon du Lude : d'azur, à la croix dentelée d'argent.

Daniau de Saint-Gilles : de gueules, à trois croissants d'or.

Darot de la Popelinière : de sable, à deux cygnes affrontés d'argent, becqués et membrés de gueules, leurs cols entrelacés en double sautoir et leurs têtes adossées, tenant chacun en leur bec une bague d'or.

Darquistade de Saint-Fulgent : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople.

Daviau de Relay : de gueules, au lion couronné d'argent, la queue double, nouée, fourchée et passée en sautoir.

David de Boisdavid : d'argent, au chêne arraché de sinople, englanté d'or, le fût accosté de deux harpes de gueules.

Descartes de Chavannes : d'argent, au sautoir de sable, cantonné de quatre palmes de sinople.

Descoublans de la Hardière : d'azur, à deux aigles rangées et affrontées d'argent.

Desmé de la Chesnaye (*François-Louis, Abbé d'Angles, 1644*): d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois canettes du même.

Desmier d'Olbreuse: écartelé d'azur et d'argent, à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre.

Desprez de Montpezat : d'or, à trois bandes de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles du champ.

Devezeau de la Vergne : d'azur, à la fasce d'argent surmontée d'une étoile d'or, au chef denché aussi d'or.

De la Dive : d'azur, au lion d'or.

Divé : d'or, au chevron d'azur chargé de deux tourterelles affrontées d'argent. *Aliter :* d'azur, au chevron brisé d'or chargé de deux grives affrontées de gueules.

Dodun : d'azur, à la fasce d'or chargée d'un lion issant de gueules, et accompagnée de trois grenades du second fendues de gueules.

Dorin du Poirond : d'argent, à trois alouettes de sable.

Dorineau de la Bassetière : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles rangées d'argent, et en pointe d'un lion du même.

Doyneau de la Charrie : de gueules, à trois roses d'argent boutonnées d'or et pointées de sinople.

Du Drac (*François, abbé de Sainte-Croix de Talmont, 1713*): d'or, au dragon de sinople, armé et couronné de gueules.

Draud de la Roche-Breuil : d'azur, au chevron d'argent chargé de sept mouchetures d'hermines de sable, et accompagné de trois étoiles d'or.

Dreux de la Tudairière : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un soleil du second.

Drouet de Montgermont : de gueules, à trois cœurs d'or, et une rose du même en abyme.

Dupé de Bourigan : de gueules, à trois lionceaux d'argent.

Dupont de Charzay : d'azur, à trois tours d'argent, ouvertes et maçonnées de sable.

Durand de Bellefont : de sable, à la croix alaisée d'argent.

Durand de Challandry : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople.

Durant de la Pastellière : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois grenades au naturel.

Durcot de Puytesson : d'or, à trois pommes de pin de sinople.

De Durfort de Duras : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la bande d'azur ; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'argent.

Dusson de Grèze : écartelé, au 1^{er} d'argent, au lion de gueules ; aux 2 et 3 d'argent, à trois rocs d'échiquier de sinople ; au 4 d'argent, à trois pals de gueules.

Duval de Chassenon et de Curzay : d'azur, au sautoir d'or, cantonné en chef et en flancs de trois genettes ou vannets du même, et en pointe d'un cor de chasse aussi d'or.

E

D'Elbée : d'argent, à trois fasces de gueules.

Erreau de la Bastardière : d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux étoiles à la pointe écimée d'or.

D'Escars de Merville : de gueules, au pal de vair.

Eschallard de la Boulaye : d'azur au chevron d'or.
Aliter : d'argent, à trois pals de sable.

D'Escoubleau de Sourdis : parti d'azur et de gueules, à la bande d'or brochante sur le tout.

Esnard : d'azur à trois perles d'argent.

D'Espagne de l'Aubonnière : d'azur, au peigne d'argent en fasce, accompagné de trois étoiles d'or.

Esperon de Beauregard : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois molettes d'éperon du même. *Aliter* : tiercé en chevron, au 1^{er} d'azur, à cinq étoiles d'argent, 3, 2 ; au 2 de gueules ; au 3 d'or, à la croisette de gueules.

De l'Esperonnière de Vritz : d'hermines, fretté de gueules. *Aliter* : d'hermines, fretté de gueules ; au chef losangé d'or et de gueules.

Espinasseau de la Servantière : d'azur, à trois étoiles d'argent.

D'Estissac (*Geoffroy, évêque de Maillezais, XVI^e siècle*) : d'azur, à trois pals d'argent.

Estivalle : de gueules, au sautoir d'argent cantonné de quatre trèfles du même.

De l'Estoille : d'azur, à la croix d'or cantonnée aux trois premiers cantons de trois étoiles du même et au quatrième d'un croissant aussi d'or.

De l'Estourbeillon de la Garnache : d'argent, au griffon de sable, armé et lampassé de gueules.

Eveillard de la Vergne : de sable, à trois molettes d'éperon d'argent, et une coquille d'or en abyme.

F

Falloux : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de trois étoiles de sable, et en pointe d'une rose du second.

De la Fare : d'azur, à trois flambeaux rangés d'or, allumés de gueules.

Du Fau (*Lancelot, évêque de Luçon, 1514-1523*) : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois fasces de gueules, qui est du Fau ; aux 2 et 3 échiqueté d'or et de sable, à la barre brochante d'azur, semée de fleurs de lys d'or.

Faucher de la Ligerie : de gueules, au faucheur ou sauterelle d'or, posée en fasce.

Du Fay de la Taillée : d'azur, à deux ranchers l'un sur l'autre d'or.

Du Fay du Jau et de Saint-Macaire : d'argent, à trois coquilles de sable.

De Fay : de gueules, à trois genettes d'argent.

Feydeau de la Coussaye : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles du même.

Ferchault de Réaumur : d'argent, au lion de sinople, lampassé de gueules.

De Ferré : de gueules, à la bande d'or, accompagnée de trois fleurs de lys du même, deux en chef, une en pointe.

De la Ferrière : d'argent, à deux léopards l'un sur l'autre de sable.

De Ferrières : d'azur, à trois pommes de pin renversées d'or.

Ferron de la Ferronnays : d'azur, à six billettes d'argent, 3, 2, 1 ; au chef cousu de gueules chargé de trois annelets d'or.

De la Ferté de la Robelinière : de gueules, à trois gantelets d'or.

Filleau : de gueules, à la fasce d'argent accompagnée de trois coquilles d'or.

De Fleury : d'argent, à l'aigle éployée de sable.

Fleury de la Caillère : d'azur, à trois croisettes d'argent, et une étoile du même en abyme.

De Fonsèque de Surgères : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à cinq étoiles à six rays de gueules posées en sautoir ; aux 2 et 3 de gueules, au lion couronné d'or.

De la Fontaine : d'argent, au chevron de sable accompagné de trois croix de Malte du même.

De Fontaine : d'or, à trois écussons de vair bordés de gueules.
— *Aliter :* d'argent, au cœur de gueules navré de deux flèches du même passées en sautoir, surmonté d'une étoile d'azur et soutenu d'un croissant du même.

De la Fontenelle de Vaudoré : d'azur, à cinq étoiles d'or posées en sautoir, celle en cœur soutenue d'un croissant d'argent.

De Fontlebon : d'argent, à trois aiglettes de sable.

De la Forest : d'azur, à huit coquilles d'argent posées en orle. — *Aliter :* six coquilles, posées 3, 2, 1.

De la Forest : de gueules, à trois croisettes bourdonnées d'hermines.

Forestier de la Milletière : d'argent, au lion de gueules environné de six étoiles d'azur posées en orle.

Des Forges : échiqueté d'argent et de gueules.

Forien de Saint-Juire : d'azur, à trois fleurs de lys d'or et une pointe d'argent en cœur ; au chef burelé de six pièces.

Foucher de Brandois : de sable, au lion d'argent.

Foucrand de la Nouhe : d'argent, à trois porcs-épics de sable.

Du Fouilloux : pallé d'argent et de sable, à la fasce brochante d'azur.

Fouquet de Beaurepaire : de gueules, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois coquilles du même.

Fourché de Quéhillac : de sable, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lions affrontés d'argent, lampassés et couronnés du second, et en pointe d'une molette d'éperon aussi d'argent.

Fournier de Boisayrault d'Oyron : de gueules, à la bande dencchée d'or accompagnée de deux molettes d'éperon du même.

Fourré de Dampierre : d'azur, au sicot brisé d'or.

Le Franc du Plessis : d'azur, à cinq larmes d'or, posées en sautoir.

Des Francs : d'argent, à deux fascés de sable.

François : d'azur, à la croix pattée d'or cantonnée de quatre fleurs de lys du même.

Frézeau de la Frezelière : burelé d'argent et de gueules, à la cotice brochante d'or.

De Fricon : d'or, à la bande de gueules bordée ondée de sable.

De Froment : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois épis de blé du même ; au chef aussi de gueules chargé de trois étoiles d'or.

Frottier de Bagneux : d'argent, au pal de gueules, cotoyé de dix losanges du même, cinq à dextre, cinq à senestre, 2, 2, 1.

De Froullay de Tessé (*Philippe, évêque d'Avranches, abbé de Trisay, 1689*) : d'argent, au sautoir de gueules, dentelé de sable.

Fumée de la Perrière : d'argent, à six losanges de sable, 3, 2, 1.

De Fussey : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six merlettes de sable rangées trois en chef et trois en pointe.

G

Gabard des Jammonières : de gueules, à deux étoiles d'or en chef et un croissant d'argent en pointe.

De Gabaret : d'azur, à l'étoile d'argent, accompagnée en chef d'une gerbe d'or et en pointe d'un croissant du même.

Gaborin de Puymain : d'azur, à trois trèfles d'or.

Gabory de la Bonnetière : de sable, à la croix d'or cantonnée de quatre poignards du même.

Gabriau de Riparfond et d'Argentine : d'azur, au cerf élané d'or.

Le Gacoing du Chesnay : d'or, à trois croissants de sable, et une étoile du même en abyme. — *Aliter* : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles du même.

Garipault de la Ménardière : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même.

Garnier : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

Garnier de la Guérinière : gironné d'or et de gueules.

Garnier de la Proustière : de sable, à la fleur de lys d'argent.

Garnier du Mortier : d'argent, fretté de gueules ; au chef de sable chargé de trois étoiles d'or.

Du Garreau de la Méchenie : d'azur, au chevron d'or accompagné en pointe d'un cœur fiché d'une croix du même.

Du Gast : d'azur, au croissant d'argent accompagné de trois étoiles d'or.

De Gastinaire : d'azur, à deux os de mort d'argent passés en sautoir, et cantonnés de quatre fleurs de lys d'or.

Gastineau de Vieillevigne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois cygnes du même.

Gautreau de la Débutrie : d'azur, à trois coquilles d'argent.

Gautron de la Gautronnière : d'azur, à dix billettes d'argent, 4, 3, 2, 1.

Gauvain : d'azur, au triangle d'or accompagné de trois molettes d'éperon du même.

Gazeau de la Brandanière et de la Boissière : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même. — *Aliter :* d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople.

Le Geay de Montonneau : d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef à dextre d'un geai (*ou* aiglon) de sable, et à senestre d'un croissant d'azur, et en pointe d'un pin de sinople.

Genais du Chail de Souvré : d'argent, à trois goursaux de genêts de sinople.

De Gencian de Saint-Macaire : d'argent, à trois fascés vivrées de gueules, et une bande brochante d'azur semée de fleurs de lys d'or.

Gentet de la Chenelière : d'argent, à trois merlettes de sable.

Gentil des Touches : cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.

De Gères : de gueules, à trois besans d'argent.

De Gibot : d'argent, au léopard de sable.

Giboureau de la Rousselière : de gueules, à trois croisettes pattées d'argent.

Gigot d'Elbée (V. d'Elbée.)

Gillier de Puygarreau : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois macles de gueules.

Girard de Basoges : losangé d'argent et de gueules.

Girard de Beaurepaire : d'azur, à trois chevrons d'or.

Giraud de Puchabot : de sable, au croissant d'argent ; au chef gironné d'or et d'azur.

Giraudeau des Arlonnières : d'argent, à trois têtes de corbeau de sable.

De GIRRÉ : d'argent, au griffon de gueules armé d'or.

Des GITTONS : d'azur, à trois besans d'or.

Godet de la Riboullerie : parti, au 1^{er} d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croisettes du même, et en pointe d'un vase aussi d'or ; au 2 d'azur, à la tour d'or, ouverte et ajourée de sable, accompagnée en chef d'une croisette du second accostée de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant du même ; au franc quartier senestre de gueules, à la branche de chêne d'argent en bande, qui est des barons tirés du collège électoral, brochant au neuvième de l'écu.

Goguet : d'azur, à trois coquilles d'or, et un croissant d'argent en abyme.

Goheu des Jammonnières et de Bouin : de gueules, à trois casques d'argent.

Gohorri (*Denis, abbé de la Blanche de Noirmoutiers, 1574*) : d'azur, à la fasce d'or chargée d'une tête de lion de gueules, et accompagnée de trois étoiles du second.

Gojeon des Coulendres : d'azur, à trois quintefeilles d'argent rangées en chef, et une tête de léopard d'or en pointe.

De Gondi de Retz : d'or, à deux masses de sable passées en sautoir, liées de gueules.

De Gontaut-Biron : l'écu en bannière, écartelé d'or et de gueules.

De Goron : d'or, à trois fascés de gueules.

De Goué : d'or, au lion de gueules, surmonté d'une fleur de lys d'azur.

Gouffier de Roannais : d'or, à trois jumelles de sable.

De Goulaine : mi-parti d'Angleterre et de France. (*Id est* : parti, au 1^{er} de gueules, à trois demi-léopards d'or, l'un sur l'autre, mouvant de la partition ; au 2 d'azur, à une fleur de lys d'or en chef à senestre, et une demi-fleur de lys de même en pointe périé dans la partition ; ou ce second parti d'azur, semé de fleurs de lys d'or.)

De Goullard : d'azur, au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules.

Gourde : d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

De Gourdeau : mêmes armes que le précédent.

De Gourjault : de gueules, au croissant d'argent.

Gourreau de Chanzeaux : d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

De Gourville : d'or, au lion de gueules, lampassé et couronné d'argent.

De Gouyon-Matignon : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, qui est de Gouyon ; aux 2 et 3 d'or, à deux fascés nouées de gueules, accompagnées de neuf merlettes du même posées en orle, quatre en chef, deux en flancs entre les fascés, et trois en pointe, qui est de Matignon.

De Graham : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois roses de gueules ; aux 2 et 3 d'or, au chef de sable chargé de trois coquilles d'argent.

Le Grand des Gallois : d'azur, au lion d'argent.

De la Grandière : d'azur, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules.

De la Grange : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'argent.

De Granges-Surgères : de gueules, fretté de vair ; au chef d'or, chargé d'un lambel de sable.

De Graslin : d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un coq au naturel ; au chef de sinople chargé d'un croissant d'argent entre deux cloches d'or, bataillées de sable.

Green de Saint-Marsault : parti, au 1^{er} de gueules, à trois demi-vols d'or, qui est de Green ; au 2 de gueules, à trois *M* à l'antique couronnés d'or, qui est de Saint-Marsault.

Grellier du Fougeroux : d'argent, à deux roses de gueules en chef, et une fleur de lys de sable en pointe.

Grenet de la Noue : de sable, au lion léopardé d'argent, armé et lampassé de gueules.

De Grenouillon : de sable, à trois fascés d'or, et une bande brochante d'argent *ou* d'azur.

De la Grezille de la Tremblaye : de gueules, fretté d'argent.

De Griffon : d'azur, au griffon d'argent.

Grignon de la Pélissonnière et de Pouzauges : de gueules, à trois clefs d'or, 2 et 1; à la bordure d'azur.

De Grille d'Estoublon (*Jacques, abbé de la Grenctière, 1745*) : de gueules, à la bande d'argent, chargée d'un grillon de sable posé dans le sens de la bande.

Grimaud de Beauregard : de gueules, à trois fleurs de lys d'argent. — *Aliter* : de gueules, à trois fleurs de lys, chacune partie d'argent et de pourpre.

Grimaud de l'Erablais : de gueules, à trois besans d'argent; au chef du même chargé d'une bure de sanglier de sable, allumée et défendue d'argent, lampassée du champ.

De Grimouard : d'argent, fretté de gueules; au franc quartier d'azur.

Grolleau de la Bertinière : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une rose soutenue d'un croissant aussi d'argent.

De la Grue : d'azur, à la grue d'argent, becquée et membrée d'or.

Guérin des Herbiers : d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre flammes d'or.

Guérin de la Vergne et de la Dasnière : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses du même.

De la Guérinière : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.

Guerry de Beauregard : d'azur, à trois besans d'or.

De Guérusseau : d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles du même.

Guesdon de la Cantinière : d'argent, au pin de sinople, accosté de deux mouchetures d'hermines de sable.

Du Guesclin : d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules; à la cotice brochante aussi de gueules.

Guichard d'Orfeuille : d'argent, à trois têtes de lion de sable, arrachées et lampassées de gueules, couronnées d'or.

De Guignard : de sable, à trois chevrons d'hermines.

Guignadeau de Puymay : de gueules, au lion d'or, accompagné de trois roses du même.

Guillaume de Rochebrune : écartelé, aux 1 et 4 d'azur,

au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même ; aux 2 et 3 contre-écartelé d'azur, à trois fasces d'or, et de gueules, à trois chevrons d'or.

Guillet de la Brosse : d'azur, au sautoir d'argent, cantonné en chef d'un croissant du même, en flancs de deux étoiles d'or, et en pointe d'un tiercelet aussi d'or.

Guillon de Beauregard : d'or, au chevron de sable chargé de trois croisettes d'argent, et accompagné de trois lionceaux du second, les deux du chef affrontés.

Guilloteau de Launay : de gueules, à deux marteaux d'armes d'or passés en sautoir. *Aliter :* de sable, à trois besans d'or.

De Guinebault : de gueules, à trois roses d'argent.

Du Guiny : d'azur, au croissant d'or. *Aliter :* d'argent, à deux épées croisées en sautoir de sable, accompagnées en chef d'un croissant de gueules, et en pointe d'une étoile du même.

Guiot de Lespars : d'or, à trois perroquets de sinople, becqués et membrés de gueules.

Guyon de la Chevalerie : d'argent, au cerf de sable passant dans un bois de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

H

Habert de Belair : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois anilles d'argent.

Hallouin de la Pénissière : d'or, à l'ancre de sable, accompagnée en pointe d'un cœur ailé de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

Hamon de la Roche-Servièrre et de la Flocellière : de gueules, à trois haches d'armes d'argent, emmanchées de sable.

De Hannes : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable.

D'Harcourt : de gueules, à deux fasces d'or.

Hardouineau : d'argent, au griffon de sable.

D'Hastrel de la Chabossière : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon du même, et en pointe d'une tête de lévrier d'argent, colletée de gueules, bouclée d'or.

De la Haye : de sable, au lion léopardé d'or, armé, lampassé et couronné de gueules.

De la Haye de Jarzé : de sable, au lion d'or, à la bordure du même.

De la Haye de la Béderie : bandé d'argent et de sable.

De la Haye de la Gaillardière : d'or, au croissant d'azur, accompagné de six merlettes de sable posées en orle.

De la Haye-Montbault : d'or, au croissant de gueules, accompagné de six étoiles du même, trois en chef, trois en pointe.

De la Haye-Passavant : d'or, à deux fasces de gueules, accompagnées de neuf merlettes du même posées en orle, quatre en chef, deux en flancs entre les fasces, et trois en pointe.

Hector de Tirepoil : d'azur, à trois tours d'or.

Hélie de la Roche-Esnard et de Bois-Roux : d'azur, à la fasce fuselée d'or. *Aliter :* burelé d'argent et de gueules, à cinq fusées de sable accolées en fasce brochantes sur le tout.

Henri de Cheusse : d'azur, à trois épis de blé d'or.

Herbert de Bellefont : de gueules, à trois besans d'argent ; au chef du même chargé de trois hures de sanglier de sable.

Des Herbiers de l'Etandière : de gueules, à trois fasces d'or.

De Hercé (Mathurin, évêque de Luçon, 1490-1494) : d'azur, à trois herses d'or.

D'Hillerin de Boistissandeau : de gueules, à trois roses d'argent.

Des Hommes d'Archais : de sable, à trois pals d'argent accompagnés de six étoiles du même, quatre rangées en chef et intercalées avec les pals, et deux dans les cantons de la pointe.

Horric : d'azur, à trois fermeaux d'or.

Houllier de Villedien : d'azur, au pot à deux anses d'argent, garni de trois lys du même tigés et feuillés de sinople ; au chef cousu de gueules chargé de trois croissants du second.

Des Houmeaux : d'argent, fretté de sable.

Huchet de Cintré et de Quenetaïn : d'argent, à trois huchets de sable.

Huguteau : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cigognes ou grues du même, tenant leurs vigillances de sable.

I

D'Illiers (*Milon, évêque de Luçon, 1527-1532*) : d'or, à six annelets de gueules, 3, 2, 1.

Imbert de la Cholletière : d'azur, semé de gouttes d'eau d'argent.

Irland de Basoges : d'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées en chef de trois étoiles rangées d'azur.

Isle de Beauchaine : d'argent, à trois roses de gueules.

De l'Isle : de gueules, à dix billettes d'or, 4, 3, 2, 1.

J

Jacobsen : d'azur, à la fasce onnée d'or, accompagnée en chef d'un compas ouvert du même, et en pointe d'un coutelas posé en pal aussi d'or.

Jacquelot (*Jean, abbé du Breuil-Herbault, XVI^e siècle*) : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux mains dextres du même, et en pointe d'un lévrier assis également d'argent, colleté de gueules, bouclé d'or.

Jaillard de la Maronnière : d'azur, à trois tours d'or.

De la Jaille : d'argent, à la bande fuselée de gueules ; à la bordure de sable chargée de huit besans d'or.

De Jalesnes : d'argent, à trois roses de gueules boutonnées d'or.

Janvre de la Bouchetière : d'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées et couronnées de gueules.

De Jarente d'Orgeval (*Louis-François-Alexandre, abbé de Lieu-Dieu en Jard, 1771*): d'or, au sautoir de gueules.

Jarno de la Garnerie : d'azur, à trois têtes et cols de cygne d'argent, becqués de sable.

Jarousseau : d'argent, au lion ailé et dragonné de gueules, tenant de la dextre un guidon d'azur.

De Jasme : d'argent, au dauphin d'azur.

De Jaucourt de Villarnoul : de sable, à deux léopards l'un sur l'autre d'or. *Aliter* : d'argent, fretté de gueules.

De Jaudonnet : d'azur, à trois coqs d'or, armés, crestés et becqués de gueules. *Aliter* : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes d'aigle arrachées d'argent.

De Jaudouin de Marmande : d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de sinople.

Joubert du Collet : d'argent, au chevron d'azur chargé de cinq casques d'or, surmonté d'un vol de gueules, les deux ailes séparées; et accompagné en pointe d'un rocher de sable.

Joubert de la Crestinière : d'azur, à deux fers de lance d'argent, un en chef à senestre et l'autre en pointe; au franc quartier de gueules chargé d'un aigle d'or.

Joubert de la Jarrie et de Montigné : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au pin d'or; aux 2 et 3 d'argent, à trois bandes de sable.

Jourdain des Deffends : d'argent, au tau ou croix de saint Antoine de gueules. *Aliter* : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

De Joubert du Landreau : d'azur, à trois molettes d'éperon d'or.

Jousseaume de la Bretesche : d'argent, fretté de gueules. *Aliter* : de gueules, à trois croisettes pattées d'argent (ou d'hermines). *Aliàs* : de gueules, à trois croisettes pattées d'argent, et une bordure d'hermines.

Jousselin : d'azur, à trois genettes d'or. *Aliter* : d'argent, à trois jumelles de sable.

De Jousselin : d'argent, au lion passant de gueules.

Jousson du Plessis : de gueules, au lion passant d'or, surmonté d'une tête de coq du même.

Joyault du Garré et de Couesnongles : de gueules, à l'urne d'or, accostée de deux branches de lys d'argent, et surmontée de quatre étoiles posées en orle aussi d'argent.

Julliot de la Penissière : d'azur, au sautoir denché d'or, cantonné de quatre besans du même.

K

De Kerveno : d'azur, à neuf molettes d'éperon d'argent, 4, 3, 2.

L

De Laclau : d'azur, à la clef d'argent en pal, accosté de deux colombes du même, celle à dextre contournée et abaissée sous une tierce alaisée d'or, celle à senestre élevée en chef et soutenue d'une autre tierce alaisée aussi d'or.

Lamandé : d'azur, à la fasce d'argent accompagnée en chef d'un compas ouvert d'or et en pointe d'une ancre du même.

De Lamoignon : losangé d'argent et de sable, au franc quartier d'hermines.

Lamoureux de la Forestrie : gironné d'argent et de gueules.

De Lancrau de Piard : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules boutonnées d'or.

De la Lande de Calan (*François-Jacques, chevalier de Malte, commandeur de Clisson et Mauléon, 1766-1787*) : d'azur, au léopard d'argent, armé et couronné d'or, accompagné de sept macles du second, quatre en chef, trois en pointe.

De la Lande de Machecoul : d'argent, à trois chevrons de gueules (*qui est de Machecoul. Les armes anciennes de la Lande étaient : d'azur à la quintefeuille d'argent*).

De la Lande de Pimpéan : écartelé au 1^{er} pallé d'argent et d'azur ; aux 2 et 3 d'or, à la merlette de sable ; au 4 d'azur, à l'épée haute d'argent garnie d'or, surmontée d'un croissant de gueules.

De la Lande Saint-Etienne : écartelé d'azur et d'or.

Landerneau de la Roche-Linière : d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable.

De Langes : de gueules, à six losanges d'argent, 3, 2, 1.

De Lannion : d'argent, à trois merlettes de sable ; au chef de gueules chargé de trois quintefeilles du champ.

De Lanou Bras-de-Fer : d'argent, fretté de sable de dix pièces ; au chef de gueules chargé de trois têtes de loup d'or.

De Lanti (*Frédéric, abbé de la Blanche de Noirmoutiers, 1720*) : coupé au 1^{er} de gueules, à trois aiglettes d'argent, becquées, membrées et couronnées d'or ; au 2 d'azur, au chêne d'or, englanté du même, et poussant quatre branches entrelacées en double sautoir.

Largentier (*Denis, abbé de la Blanche de Noirmoutiers, XVII^{me} siècle*) : d'azur, à trois chandeliers d'église d'or.

De Larocque-Latour : écartelé aux 1 et 4 de gueules, à la tour carrée d'argent maçonnée de sable ; aux 2 et 3 d'azur, à trois bandes d'or.

De Las-Cases : d'or, à la bande d'azur, à la bordure de gueules.

De Laspaye : d'azur, à la bande d'or accompagnée de six annelets du même posés en orle.

De Lastre : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef d'un soleil d'or accosté de deux étoiles du même, et en pointe d'un croissant du second.

De Launay : d'or, à l'arbre arraché de sinople, accosté de deux aiglons affrontés de sable, becqués et membrés de gueules.

De la Laurencie : d'azur, à l'aigle éployée au vol abaissé d'argent, becquée et membrée d'or.

Laurens de la Chaignée : d'azur, à trois feuilles de laurier d'or.

Laurens de la Marne : d'argent, au laurier de sinople arraché de sable.

De Laurière : d'azur, à trois chevrons d'argent, abaissés sous un lion passant d'or en chef.

De Lauvergnat : d'azur, à l'épervier essorant d'or.

De Lauzon : d'azur, à trois serpents d'argent chacun se mordant la queue ; à la bordure de gueules chargée de six besans d'or.

Des Laynes : d'azur, à trois canettes d'or ; au chef du même chargé d'un lion issant de sable.

Legier de la Sauvagère : d'argent, à trois roses de gueules.

Legoux : d'argent, à la tête de maure de sable, tortillée du champ, accompagnée de trois molettes d'éperon de gueules.

Legras de Limière : d'argent, à cinq tringles de sable, et cinq fusées de gueules accolées en fasce brochantes sur la seconde, troisième et quatrième tringles.

De Lemerie : d'or, à trois arbres de sinople.

Lemoyne de Beaumarchais : d'azur, à trois roses d'argent ; au chef cousu de gueules chargé d'un croissant du second entre deux étoiles d'or.

Lenfant de Louzil : d'azur, à la bande d'argent coticée d'or.

Lenoir de Padeloup : d'argent, à trois écussons d'azur, accompagnés de sept mouchetures d'hermines de sable, 3, 1, 2, 1. *Aliter :* d'argent, à trois écussons d'azur, accompagnés de six mouchetures d'hermines de sable trois en chef, deux en flancs, une en pointe ; et une étoile de gueules en abyme.

Lepauvre de la Vau de Luc : d'argent, à la bande de sinople ; au chef émanché d'azur.

De Lérrix : de gueules, à trois piques d'or, ferrées d'argent, 2 et 1. *Aliter :* d'argent, à trois lances de gueules en pal, surmontées d'un arc-en-ciel d'azur ; au chef du second chargé d'un chevron d'or.

Lerou de la Chenaye : de sable, à trois merlettes d'argent.

De Lescorce : d'azur, à l'épée d'argent posée en fasce, accompagnée de trois fleurs de lys du même.

De Lescure : d'or, au lion d'azur. *Aliter :* écartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion d'azur ; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'or environné de douze besans du même posés en orle.

De Lespinay : d'argent, à trois buissons d'épines de sinople, 2 et 1.

Letard de la Bouralière : d'azur, à la bande d'or

chargée d'une tortue de sable, et accompagnée de six étoiles du second posées en orle.

Levasseur de Coignée : d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur.

Levesque de Puyberneau : d'azur, à trois grenades tombantes d'or. *Aliter :* de gueules, à trois roses d'argent.

De Linax : de gueules, à trois roquettes d'argent.

De Lingendes (*Jean-Emmanuel, évêque de Mâcon, abbé de Boisgrolland, 1657-1665*) : d'azur, à trois glands renversés d'or, feuillés du même ; au chef aussi d'or.

Lingier de Saint-Sulpice : d'argent, à la fasce fuselée de gueules, accompagnée de huit mouchetures d'hermines de sable, rangées quatre en chef et quatre en pointe.

De Liniers : d'argent, à la fasce de gueules ; à la bordure de sable chargée de huit besans d'or.

De Lomeron : d'or, à trois fourmis de sable.

De Lorraine (*Jean, évêque de Luçon, 1524*) : parti de trois traits, coupé d'un, qui font huit quartiers, au 1^{er} fascé de huit pièces d'argent et de gueules, qui est de Hongrie ; au 2 d'azur, semé de fleurs de lys d'or, au lambel de gueules, qui est d'Anjou-Sicile ; au 3 d'argent, à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même, qui est de Jérusalem ; au 4 d'or, à quatre pals de gueules, qui est d'Aragon ; au 5 d'azur, semé de fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules, qui est d'Anjou ; au 6 d'azur, au lion contourné et couronné d'or, armé et lampassé de gueules, qui est de Gueldres ; au 7 d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, qui est de Flandres ; au 8 d'azur, semé de croisettes recroisettées au pied fiché d'or, à deux bars adossés brochant du même, allumés, dentés et oreillés de gueules, qui est de Bar ; et sur le tout des écartelures d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent, qui est de Lorraine.

De Lostanges de Montausier : d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, accompagné de cinq étoiles du second posées en orle.

Louer de la Brousse : gironné de douze pièces d'argent et de gueules.

Louvert de Pontlevoye : d'or, à trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent.

Louveau de Mayré : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une rose du même.

De Loynes de la Coudraye : coupé, au 1^{er} de gueules, à la fasce gironnée d'or et d'azur de six pièces, cotivée de deux filets vivrés d'argent ; au 2 d'azur, à sept besans d'or, 4, 3.

De Lubersac (*Jean-Baptiste-Joseph, aumônier du Roi, abbé de la Grenetière, 1773*) : de gueules, au loup passant d'or.

Lucas de Boisse : d'or, au lion de gueules, surmonté de trois roses rangées du même.

De Lucé (*Guillaume et Thibaud, évêques de Maillezais, XV^{me} siècle*) : d'or, au lion couronné d'azur.

De Lusignan : burelé d'argent et d'azur.

De Lusignan, comte d'Eu : burelé d'argent et d'azur, au lambel de trois pendans de gueules.

De Lusignan de Vouvant : burelé d'argent et d'azur, au lion brochant de gueules.

De Luxembourg : d'argent, au lion de gueules, la double queue fourchée et passée en sautoir, lampassé d'azur, couronné d'or.

De Lyrot : d'azur, au lion d'argent.

M

De Mac Carthy : d'argent, au cerf de gueules, ramé d'or.

Macé de la Barbelais : d'azur, à trois masses d'armes d'or, les picotons de gueules, croisées deux en sautoir et la troisième brochante en pal.

Macé de la Bourdinière : parti, au 1^{er} coupé d'hermines, qui est de Bretagne, et d'azur, à trois fleurs de lys d'or, qui est de France ; au 2 d'azur, à trois fascés d'or, accompagnées de dix croisettes pattées d'argent, 4, 3, 2, 1.

De Madaillan : écartelé, aux 1 et 4 tranché d'or et de gueules, qui est de Madaillan ; aux 2 et 3 d'azur, au lion couronné d'or, qui est de Lesparre.

De Magnelais : de gueules, à la bande d'or.

De Mahé : d'argent, à deux haches d'armes en pal adossées de gueules, surmontées d'un croissant du même.

Le Maignan de l'Écorse et de la Verrie : de gueules, à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable.

De Maigné : de gueules, à trois huchets d'argent, chargés chacun de quatre mouchetures d'hermines de sable.

Maillard de la Gournerie : d'azur, au sautoir alaisé d'or, cantonné en chef et en flancs de trois maillets du même, et en pointe d'un lionceau d'argent, armé et lampassé de gueules.

De Maillé : d'or, à trois fasces nébulées de gueules.

De Maillé de la Tour-Landry : coupé au 1^{er} d'or, à trois fasces nébulées de gueules, qui est de Maillé ; au 2^e d'or, à la fasce crénelée de gueules maçonnée de sable, qui est de la Tour-Landry.

De Maillé de Laleu et de Villeneuve : de gueules, à trois fasces nébulées d'or. *Aliter :* d'azur, à trois fasces nébulées d'argent.

De Mainbielle d'Hus : d'azur, au château d'argent, girouetté d'or.

De Maingarneau de Curzon : d'azur, au gantelet senestre appaumé d'argent, accompagné de trois croissants du même.

De Mairé : d'or, à huit annelets de gueules posés en orle ; au franc quartier aussi de gueules chargé d'un lion du champ.

Maistre de la Papinière : d'or, au sautoir de gueules dentelé de sable, cantonné de quatre croissants du même.

Le Maistre (*François-Marie, évêque de Clermont, abbé de Moreilles, 1748*) : d'azur, au lion d'argent, accosté de deux épées hautes du même, montées d'or.

Majou de la Débutrie et de la Rousselière : d'azur, à la tête de lion arrachée d'argent, lampassée de gueules, accompagnée de trois trèfles d'or.

De Malaunay : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de six molettes d'éperon du même, rangées trois en chef, trois en pointe.

De Malemouche : d'argent, à trois fasces de sable.

De Malézien (*Nicolas, abbé de Moreilles, 1693-1734*) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lys de jardin d'argent et en pointe d'un lion du second.

Malleray de Puysec : de gueules, à la bande d'or, chargée de trois molettes d'éperon de sable.

Mallineau de Monts : tiercé en fasce, au 1^{er} d'argent, à trois merlettes rangées de sable ; au 2 losangé d'or et de gueules ; au 3 d'or, à l'ancre de sable, accostée de deux merlettes affrontées du même posées sur les pointes de son harpon.

Mancini-Mazarini de Nivernais : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au faisceau de licteur d'or, lié d'argent et fiché de sa hache du même, à la fasce en divise brochante de gueules, chargée de trois étoiles du second, qui est de Mazarini ; aux 2 et 3 d'azur, à deux brochets d'argent, l'un sur l'autre en fasce, qui est de Mancini.

De Mandolx (*Jean-François, évêque de la Rochelle et Luçon unis, 1803*) : d'or, à trois fascés de sable ; au chef de gueules, chargé d'une main dextre appaumée en pal d'argent.

De Marans : fascé contrefascé d'or et d'azur ; au chef tiercé en pal, au 1^{er} tranché d'or et d'azur, au 2 parti d'azur et d'or, au 3 taillé d'azur et d'or ; à l'écusson d'argent en abyme, touchant au chef et brochant sur le parti.

De Marbeuf : d'azur, à deux épées d'argent, montées d'or, croisées en sautoir, les pointes en bas.

De Marcé : d'argent, à six quintefeuilles de gueules, 3, 2, 1.

Marchand de la Mulnière : d'argent, à trois mouches de sable.

De Marconnay : de gueules, à trois pals de vair ; au chef d'or.

Mareschal de Poiroux : d'azur, au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules.

Le Mareschal du Lineau : d'azur, au chevron d'argent accompagné de trois étoiles du même.

De Mareuil : de gueules, au chef d'argent ; au lion d'azur brochant sur le tout.

De Marin : de gueules, au lion d'argent, armé et lampassé de sable.

De Marois : de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre lionceaux d'or, armés et lampassés de sable.

De Marolles : d'azur, à l'épée d'argent montée d'or posée en pal, la pointe en bas, et cotoyée de deux panaches du second.

De Martel : d'or, à trois marteaux de gueules.

Martin du Maignou : d'azur, à l'épée haute d'argent à dextre, et au poignard du même posé en pal à senestre, accompagnés en chef d'une étoile et en pointe d'un croissant, le tout aussi d'argent.

Martin de la Mortière : de sinople, à l'ancre d'or, chargée de deux bras aux poings coupés et séparés d'argent, passés en sautoir ; et un tourteau de gueules brochant en cœur sur le tout, surchargé d'une fleur de lys d'or. *Aliter :* de gueules, à l'ancre d'argent, cotoyée de deux bras aux mains coupées de carnation, et accompagnée en pointe d'un boulet du second, chargé d'une fleur de lys de gueules.

Martineau : d'argent, à trois martinets d'azur, becqués et membrés de sable.

De Marvillaud : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon d'argent.

De Mascureau de Puyraveau : coupé, au 1^{er} fascé d'argent et de gueules ; au 2 d'argent, à trois étoiles de gueules.

Massé des Longeais : d'azur, à deux coquilles d'argent en chef, et une étoile du même en pointe.

Masson de la Perray : d'argent, à cinq carreaux (ou losanges) de gueules, 3, 2.

De Massougne : d'or, à la fasce de gueules chargée de trois coquilles d'argent, et accompagnée de trois têtes de couleuvre d'azur, languées et couronnées du second. *Aliter :* d'or, à trois têtes de couleuvre d'azur, languées et couronnées du même ; au chef de gueules chargé de deux croisettes d'argent. *Alias :* écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois fascés d'or, accompagnées en chef d'une fleur de lys du même ; aux 2 et 3 d'or, à la fasce de gueules chargée de trois coquilles de saint Michel du champ, et accompagnée de trois hures de sanglier de sinople.

Mastier de Chaumonville : d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de trois roses de gueules.

Le Mastin : d'argent, à la cotice de gueules contre-fleurdelysée de six pièces d'azur.

De Mathas : losangé d'or et d'azur.

De Mathefelon : de gueules, à six écussons d'or, 3, 2, 1.

Du Matz : d'argent, fretté de gueules ; au chef échiqueté d'or et de gueules.

De Mauclerc de la Muzanchère : d'argent, à la croix ancrée de gueules.

Mauduit de Kerlivio : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de gueules.

De Mauléon : de gueules, au lion d'or.

De Maupeou d'Ableiges : d'argent, au porc-épic de sable.

De Mauras de Chassenon : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de sable.

De Mauroy : d'azur, au chevron d'or accompagné de trois couronnes du même.

De Maussabré-Beufvier : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au lambel d'or posé en chef, qui est de Maussabré ; aux 2 et 3 d'azur, à trois rencontres de bœuf d'argent, couronnées d'or, qui est de Beufvier.

De Maussion : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de six merlettes du même, rangées trois en chef, trois en pointe.

De Maynard-Mesnard : d'argent, fretté d'azur.

Maynard de la Fortinière : d'argent, à la hure de sanglier de sable.

Mazarin (*Jules, cardinal, abbé de Saint-Michel-en-l'Herm, 1660*) : d'azur, au faisceau de licteur d'or, lié d'argent et fiché de sa hache du même, à la fasce en divise brochante de gueules, chargée de trois étoiles du second.

De Mazières : de sable, à trois glands d'or.

De Meherenc de Saint-Pierre : d'argent, au chef d'azur ; à la bordure de gueules.

De Meaulne : d'argent, semé de fleurs de lys de sable, à la bande fuselée de gueules brochante sur le tout.

De Melient : gironné de douze pièces d'argent et de gueules, chaque giron d'argent chargé d'une étoile de sable.

De Mellangé : d'argent, à deux léopards l'un sur l'autre de gueules.

De Menou de Charnizay (*Augustin-Roch, évêque de La Rochelle, abbé d'Angles, 1727*) : de gueules, à la bande d'or.

Le Mercier : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un cœur du même.

De Mercy (*Marie-Charles-Isidore, évêque de Luçon, 1775-1790*) : d'or, à la croix d'azur.

Merland de la Guichardière : d'azur, au merlan d'argent en fasce sur une mer du même, surmonté d'une étoile d'or.

Des Merliers : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.

De Meschain : d'azur, à deux fasces d'or, chargées la première de trois et la seconde de deux roses de gueules, et accompagnées de cinq coquilles d'argent, trois en chef et deux en pointe.

Meschinet de la Brosse : d'azur, à deux pins rangés d'argent. — *Aliter* : d'or, au pin terrassé de sinople, adextré de trois étoiles mal ordonnées d'azur, et senestré d'un lion de gueules rampant contre son fût.

Mesnard de Toucheprès : d'argent, à trois pores-épics de sable, miraillés d'or.

De Meulles : d'argent, à trois tourteaux de sable, accompagnés de sept croisettes ancrées de gueules, posées trois en chef, une en abyme, deux dans les cantons inférieurs, et une en pointe.

De Mignot : d'argent, à trois merlettes de sable.

De Molen de la Vernède : d'azur, à trois flanchis d'or.

De Monjournal (*Louis, 1576 ; Louis, 1614, abbés de Sainte-Croix de Talmond*) : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois fleurs de lys d'or ; aux 2 et 3 d'argent, au lion de sable.

De Montaigu de Boisdauid : d'azur, à deux lions affrontés d'or, armés, lampassés et couronnés d'argent.

De Montaigu et de la Garnache (*Anciens Seigneurs*) : d'argent (ou d'or), à la croix d'azur cantonnée de quatre aiglettes de gueules.

De Montalais : d'or, à trois chevrons renversés d'azur.

De Montalembert : d'argent, à la croix ancrée de sable.

De Montaudouin : d'azur, à la montagne de six coupeaux d'argent mouvante de la pointe.

De Montberon : écartelé, aux 1 et 4 burelé d'argent et d'azur ; aux 2 et 3 de gueules plein.

De Montbourcher du Bordage : d'or, à trois marmites de gueules.

De Montespédon : de sable, au lion d'hermines, armé, lampassé et couronné d'or.

De Montfaucon de Saint-Mesmin : de sinople, au lion d'or.

De Monti : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux montagnes de six coupeaux du même, une en chef, l'autre en pointe.

Des Montils : d'argent, au rasoir d'or emmanché de sable accompagné de trois roses de gueules.

De Montjean : d'or, fretté de gueules de huit pièces.

De Montjon : d'or, à la montagne de sinople sommée de touffes de joncs du même, et accostée de deux lions contre-rampants affrontés de gueules.

De Montmorency : d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur.

De Montmorency-Laval : les mêmes armes, la croix chargée de cinq coquilles d'argent.

De Montmorency - Laval - Boisdaphin : les armes de Montmorency-Laval, à la bordure de sable chargée de huit lionceaux d'argent.

De Montmorency Luxembourg : d'or, à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur, et chargée en cœur d'un écusson de Luxembourg, qui est d'argent, au lion de gueules, la double queue fourchée et passée en sautoir, lampassé d'azur, couronné d'or.

De Montmorency - Châtillon - Bouteville - Olonne : les armes de Montmorency Luxembourg, brisées d'un lambel d'argent.

De Montpezat *Jacques, évêque de Montauban, abbé de Lieu-Dieu en Jard, 1555*) : de gueules, à la balance d'or.

De Montsorbier : d'azur, à trois pattes de lion d'or, 2 et 1. *Aliter* : burelé d'azur et d'or.

De Morais de la Flocellière : d'or, à six annelets de sable, 3, 2, 1.

Moreau : d'or, au bœuf (*ou* au lion) de gueules. — *Aliter* : d'or, à trois merles de sable, becqués et membrés de gueules. — *Alias* : d'or, au chevron de sinople, accompagné en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'une aigle éployée de gueules.

Moreau du Puy-Cadoret : de gueules, à l'épée d'argent, montée d'or, posée en pal, la pointe en bas.

Moriceau de Cheusse : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon du même et en pointe d'un croissant aussi d'or.

De Morienne : de gueules, au lion d'or; à la bande brochante d'azur.

Morin de Loudon : d'or, à trois fasces de sinople.

Morin de la Sorinière : d'argent, au chêne terrassé de sinople, chargé sur le fût d'un sanglier passant de sable.

De Morineau : de gueules, à la bande d'argent chargée de trois têtes de maure de sable, et accompagnée de trois croissants du second, deux en chef, un en pointe.

Morisson de la Bassetière : de sable, à trois roquettes d'or.

De Mornay du Plessis-Mornay : burelé d'argent et de gueules, au lion morné de sable, couronné d'or, brochant.

De Mortagne : de gueules, au pal d'or accosté de six losanges du même.

Motier de la Fayette (*Louis, abbé de la Grenetière, 1658*) : de gueules, à la bande d'or; à la bordure de vair.

De la Motte : d'azur, à trois roses d'or.

De la Motte : de gueules, à trois lions d'argent.

De la Motte-Baracé : d'argent, au lion de sable, lampassé de gueules, cantonné de quatre merlettes du second, et chargé d'un écusson d'argent, à la fasce fleurdelysée et contre-fleurdelysée de gueules.

De Mouillebert : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois roses du même.

Du Moulin : d'argent, à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'une coquille d'or.

De Moulins de Rochefort : d'argent, à trois anilles de sable.

Mourain de Sourdeval : parti, au 1^{er} d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant aussi d'or, qui est de Mourain; au 2^e d'or, fretté de sable, au franc-canton du même, qui est de Sourdeval.

Mourault de la Touche-Mourault : d'azur, à trois

fasces d'argent, la première chargée de deux billettes de gueules et la troisième d'une autre billette du même ; au chef du second.

De Moussy (*Bertrand, prieur commendataire de Saint-Pierre de Mortagne, abbé de Saint-Michel-en-l'Herm, 1519-1526*) : d'or, au chef de gueules chargé d'un lion passant d'argent.

De Mouy : de gueules, fretté d'or.

De la Musse : de gueules, à neuf besans d'argent, 3, 3, 3.

N

De Naillac : d'azur, à deux léopards l'un sur l'autre d'or.

De Nays : d'argent, à la croix fleuronée de sable.

De Nesmond : d'or, à trois cors de chasse de sable, liés de gueules.

De Neuville de Villeroy : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes ancrées du même.

Le Nevouet : de sable, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même.

Nicollon : d'or, au nid de sable en cœur, accompagné de deux têtes et cols de grue d'azur. *Aliter* : losangé d'or et d'azur ; au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

De Nicou de l'Isleau : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent.

De Noailles : de gueules à la bande d'or.

De Nogaret (*Gérard, abbé des Fontenelles, 1295*) : d'argent, au noyer terrassé de sinople.

De Nort de la Massais : d'azur, au lion d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'argent.

De Nossay : d'argent, à trois fasces de sable, accompagnées de dix merlettes du même, 4, 3, 2, 1.

Des Nouhes : de gueules, à la fleur de lys d'or.

Des Nouhes de la Tabarière : d'argent, à sept merlettes de gueules ; au franc quartier aussi de gueules, chargé d'une fleur de lys d'or.

De Nouzillac : de gueules, à la croix alaisée d'or, cantonnée de quatre croisettes d'argent.

De Nuchèze : de gueules, à neuf molettes d'éperon d'argent, 3, 3, 3.

O

Ogeron de Moiré : d'azur, au cor de chasse d'or, accompagné de trois macles d'argent.

Olivier (*Jacques, abbé de Fontenelles, 1374*) : d'argent, à six besans d'or, 3, 2, 1; au chef d'argent chargé d'un lion issant de sable, armé et lampassé de gueules.

D'Orfeuille : d'azur, à trois feuilles de chêne d'or.

Orré : d'azur, au lion d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois macles d'argent.

D'Oyron : d'argent, à trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople.

P

Pager du Pin et de Maisonville : d'argent, à la fasce ondée de sable, accompagnée en chef de deux étoiles de gueules, et en pointe d'un lion léopardé du même. *Aliter* : d'argent, à l'aigle éployée de gueules; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

Paillard (*Germain, évêque de Luçon, 1405-1418*) : d'argent, à trois tourteaux de sable; au chef de gueules chargé à dextre d'une croisette pattée d'or.

Pandin : d'azur, à trois pals d'argent; au chef d'or. *Aliter* : d'azur, à trois pals d'argent; au chef cousu de gueules chargé de deux fascés d'or; à la bande aussi d'or brochante sur le tout.

Panon de Faymoreau : d'azur, au paon rouant d'or.

Pantin de la Hamelinère : d'argent, à la croix de sable cantonnée de quatre molettes d'éperon de gueules.

Papion du Château : d'azur, semé de mouchetures de contre-hermines d'argent. — *Aliter :* d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées et en pointe d'un croissant, le tout aussi d'or.

Parent de Curzon : d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée, armée et couronnée d'or.

Paris de Soulange : d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lionceaux du même, affrontés deux à deux.

De Parthenay-l'Archevesque : burelé d'argent et d'azur, à la bande brochante de gueules.

Du Pas de la Garnache : d'azur, à la fasce d'argent ; au chef d'or, chargé d'une hure de sanglier de sable, arrachée et allumée de gueules. *Aliter :* d'argent, à trois pals d'azur ; au chef cousu d'or chargé d'une hure de sanglier de sable.

De la Pastellière : d'argent, à la tête de cheval effarouchée de gueules.

Pastureau du Fief et de Germond : de sinople, à trois béliers d'argent. *Aliter :* d'azur, au chevron d'argent chargé de sept aiglettes éployées de sable, accompagné en chef de deux gerbes d'or et en pointe d'un mouton du même.

De Patras : d'azur, à deux bourdons de pèlerin d'or passés en sautoir, cantonnés de quatre roses du même.

De Peirat ou De la Peirate (*Arnoul, 1201 ; Raoul, 1210, abbé de Sainte-Croix de Talmond*) : d'azur, au château de trois tours d'or, donjonnées et maçonnées de sable.

Pelisson de Marit : d'argent, à la hure de sanglier de sable défendue du champ.

De Pellard : d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

Pelletier : losangé d'or et d'azur.

Pelletier de la Goupillière : d'argent, à la peau de lion étendue en pal de sable.

Pellot : de sable, à la tierce d'or posée en bande.

Pepin de Bellisle : d'azur, au chevron componné de sept pièces d'argent et de sable, accompagné de trois pommes de pin renversées du second.

De Perefice de Beaumont (*Hardouin, abbé de Saint—*

Michel-en-l'Herm, 16...) : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une rose aussi d'or.

De Perrien de Crenan : d'argent, à la bande fuselée de gueules.

Perrin de la Courbejollière : d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

Perroteau : d'argent, au chevron de sable, accompagné en chef de deux coquilles de gueules et en pointe d'un coq d'Inde du second cresté et barbé de gueules, soutenu d'une mer de sinople.

Perry de Nieuil : d'argent, à deux lions passant l'un sur l'autre de gueules ; au chef de sable.

Pervinquière : d'argent, à la plante de pervenche au naturel, surmontée en chef à dextre d'une balance d'azur ; au franc quartier senestre de gueules, à la branche de chêne d'argent posée en bande, qui est des barons tirés du collège électoral.

Petit de la Guerche-Saint-Amand : de sable, à la bande d'argent chargée d'un lion de gueules.

Le Petit de Vernode la Chausseraye : de sable, à la fasce d'argent chargée d'un lion passant de gueules.

De Petitjean : d'argent, au bourdon de pèlerin d'azur.

Phélyppeaux de Pontchartrain : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, semé de quintefeuilles d'or, au franc quartier d'hermines, qui est de Phélyppeaux ; aux 2 et 3 d'argent, à trois lézards de sinople en pal, 2 et 1, qui est de Cottèreau.

De Philippes : d'azur, au chevron d'or accompagné de trois roses du même.

Picard de la Touche : d'azur, à trois étoiles d'or, et une croisette pattée du même en abyme.

Pichard de la Caillère : d'azur, au chevron d'or chargé de deux lions affrontés de sinople, accompagné en chef de deux croisettes d'argent, et en pointe d'une aigle du second.

Picot de la Mintaye : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois falots d'argent allumés de gueules ; au chef aussi de gueules.

Pidoux (*René, abbé de Boisgrolland, 1609-1640 ; Jean, abbé des Fontenelles, 1617-1626*) : d'argent, à trois frettes alaisées de sable, 2 et 1.

De Piedouault : d'azur, à trois besans d'or.

Pierres du Plessis-Beaudouin et de Pontdevie : d'or, à la croix pattée et alaisée de gueules.

De Pierrevive (*Sylvain, abbé de la Blanche de Noirmoutiers, 1603*) : d'or, à trois pals de gueules, chargés chacun en sa partie supérieure d'une losange d'argent.

Piet de Beaurepaire : d'azur, au lion leopardé d'or.

Pillot de la Gimonnière : de sable, à la fasce d'argent accompagnée de trois coquilles du même.

Pineau du Colombier et de la Joubretière : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux du même (*ou*, de trois pommes de pin de sinople).

Pineau de la Perinière : d'argent, à la fasce de sable chargée de trois pommes de pin du champ, et accompagnée en pointe d'une autre pomme de pin de sable.

Pinyot de Puchemin : d'argent, au chevron de sable, surmonté de trois étoiles rangées de gueules, et accompagné en pointe d'un lion aussi de gueules, armé du second.

Du Plantis du Landreau : écartelé, aux 1 et 4 d'or, fretté de sable, qui est du Plantis ; aux 2 et 3 d'argent, à la croix fleurdelysée d'azur, qui est de la Guyonnière ; et sur le tout de sable, à deux léopards l'un sur l'autre d'or, qui est de Rouhault.

Du Plessis de la Bourgonnière : d'hermines, à la croix dentelée de gueules. *Aliter* : d'azur, à l'écusson d'argent environné de huit coquilles posées en orle du même.

Du Plessis de Richelieu : d'argent, à trois chevrons de gueules.

De Plouer : d'azur, au lion d'argent couronné d'or, surmonté de trois étoiles rangées du second.

Pocquet de Livonnière : de gueules, à la fasce d'argent chargée de trois croisettes pattées de sable.

De la Poëze : d'argent, à trois bandes de sable.

Poignant du Fonteniou : d'argent, au lion de gueules.

Poirier de la Franchère : d'argent, au chevron de sable, accompagné en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'un poirier de sinople.

De Poisaille : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois fleurs de lys du même.

Poissier du Cléreau : d'or, au pin de sinople.

Poitevin du Plessis-Landry et de la Rochette : de gueules, à trois haches d'armes d'argent emmanchées de sable, aboutées du second, posées en pal, 2 et 1.

De Ponnat (*Jacques-Philippe, abbé de Sainte-Croix-de-Talmond, 1746*) : d'or, à trois têtes de paon d'azur.

De Pons : d'argent, à la fasce bandée d'or et de gueules.

De Ponthieu : écartelé d'or et de gueules.

De Pontlevoy (*Pierre, évêque de Maillezais, 1564*) : d'argent, à trois chevrons de sable, au chef du même, ondé de gueules.

Le Porc de la Porte de Vezins : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au sanglier de sable défendu du champ, qui est de Le Porc ; aux 2 et 3 de gueules, au croissant d'hermines resarcelé d'or, qui est de la Porte de Vezins.

Porcheron de Saint-James : d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux hures de sanglier de sable défendues d'argent et en pointe d'un porc-épic aussi de sable.

De la Porte de la Meilleraye : les armes de la Porte de Vezins, comme il suit.

De la Porte de Vezins : de gueules, au croissant d'hermines. *Aliter :* le croissant resarcelé d'or.

Porteau de la Mauvaisinière : d'azur, à la porte de ville d'or ouverte du champ, maçonnée de sable, flanquée de deux tours aussi d'or, le tout accompagné en chef de trois étoiles rangées d'argent et en pointe d'un croissant du même.

De la Possonnière : d'or, à trois marmites de gueules.

Du Pouget de Nadaillac : d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une montagne de six coupeaux de sinople.

Pouget de Boisvert : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux javelots de même, et en pointe d'un croissant aussi d'argent.

Poussard de Fors et du Vigean : d'azur, à trois soleils d'or, et un écusson en abyme d'argent, à trois pals de vair.

Poussineau de Vendevre : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un poussin d'or, cresté, becqué et membré de gueules, et en pointe d'un lion aussi d'or, armé et lampassé de gueules.

Poute de Nieull : d'argent, à trois pals de sable, au chevron du même brochant. *Aliter :* d'argent, à trois chevrons de sable.

De Poutier : de sable, à la croix engreslée d'argent.

Pouvreau : de sable, au moulin à vent d'argent terrassé de sinople.

De Préaulx : de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or ; au chef dentelé du second chargé d'un filet vivré de sable. *Aliter :* d'azur, au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules.

De Préseau : de sable, au sautoir engreslé d'argent cantonné de quatre coquilles du même.

Prevost de la Boutetière Saint-Mars : d'argent, à trois hures de sanglier arrachées de sable.

Prevost d'Olbreuse et de Gagemont : d'or, au lion de sinople, armé, lampassé et couronné de gueules.

Prevost de Sansac, Touchimbert, Traversay, la Vauzelle, Puybottier : d'argent, à deux fascés de sable accompagnées de six merlettes du même, 3, 2, 1.

De la Primaudaye : d'azur, semé de fleurs de lys d'or, à l'écusson en abyme du même chargé d'une patte de griffon de gueules en barre appuyée sur un tourteau de sable.

Du Puy de Boisganderie : d'or, au lion d'azur, armé, lampassé et couronné d'or.

Du Puy du Fou : de gueules, à trois macles d'argent.

De Puyguyon : d'or, à la tête de cheval effarouchée et contournée de sable.

De Puyrousset : d'azur, au lion d'or.

Q

De Quatrebarbes : de sable, à la bande coticée d'argent.

Quirit de Coulaines : de sinople, au cygne d'argent nageant sur une rivière du même.

R

De Rabutin de Bussy (*Michel-Celse-Roger, évêque de Luçon, 1723-1736*) : cinq points d'or équipollés à quatre de gueules. — *Aliter* : échiqueté d'or et de gueules.

De Racodet : de sable, à trois roses d'argent.

De Rafféris de Saint-Sauveur de Soyan (*Charles-Joseph, évêque de Tulle, abbé d'Orbestiers, 1753*) : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à la croix alaisée recroisetée d'azur; aux 2 et 3 de gueules au roc d'échiquier d'argent.

Raffin (*Abbé de Nieuil-sur-l'Autise, 1752*) : d'azur, à la fasce d'argent surmontée de trois étoiles rangées d'or.

Ragault des Minières : de gueules, à la fasce onnée d'argent accompagnée en chef de deux porcs-épics d'or hérissés de sable (*quelquefois* affrontés), et en pointe d'une étoile aussi d'or; au chef du même chargé de trois étoiles de sable.

De Ramberge : d'azur, à trois chevrons d'argent, accompagnés de quinze étoiles du même, posées cinq au-dessus et dans le sens de chaque chevron.

De Ramberville : d'azur, à la fasce d'argent accompagnée de trois glands d'or.

Rampillon du Breuil : de gueules, au cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent; au chef aussi d'argent chargé de trois étoiles du champ.

De Ramsay : d'argent, à l'aigle éployée et couronnée de sable.

De Ranconnet : de gueules, à la fasce d'argent surmontée d'un taureau d'or.

Ranfray de la Bajonnière : d'argent, à deux clefs de sable passées en sautoir, surmontées d'une fleur de lys d'azur.

De Rangot : d'azur, à la croix engreslée d'or.

De Rangues : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois larmes du même; le tout abaissé sous trois étoiles d'or rangées en chef.

Raoul de la Guibourgère (*Jacques, évêque de Maille-*

zais, puis de la Rochelle, 1648) : de sable, au poisson d'argent en fasce, accompagné de quatre annelets du même, trois rangés en chef, et un en pointe.

Raoul du Soulier : d'argent, à quatre fascés de gueules.

De Raymond : losangé d'or et d'azur.

De Réaumur ancien : d'azur, à la croix d'argent.

De Rechignevoisin de Guron (*Louis, évêque de Tulle, abbé de Moreilles, 1673*) : de gueules, à la fleur de lys d'argent.

Regnault de la Barre Saint-Juire : d'azur, à trois trèfles d'or, et une tête de lion arrachée du même, lampassée de gueules posée en abyme.

Regnault de Massignat : d'azur, à trois pommes de pin d'or.

Regnault de Traversay : d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de gueules ; à la bordure dentelée aussi de gueules.

De Reigner : d'azur, à trois coquilles d'argent.

Reigner de la Planche : d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

De Reignon : d'azur, à trois abeilles ou mouches à miel d'or.

De Remigeoux : d'azur, à trois coulevres ondoyantes en pal rangées d'argent.

Du Retail : d'azur, à la fasce d'argent.

De Retz ancien : d'or, à la croix de sable.

Reveau de Cirières et de Saint-Varent : de sable, à l'ancre d'argent, garnie de sa trabe du même ; au chef aussi d'argent chargé de trois têtes de maure de sable tortillées de gueules.

De Rezay : d'argent, à trois fascés d'azur, accompagnées de dix losanges de gueules, 3, 3, 3, 1 (*V. le suivant*).

De Rezé : losangé d'argent et de sable. *Aliter* : losangé d'argent et de gueules, chaque losange d'argent burelée d'azur.

Richard de la Roulière : d'azur, à six macles d'or, 3, 2, 1.

Richelot de la Verrie : d'or, à l'aigle éployée de sable ; à la barre brochante de gueules.

De Richeteau : d'or, à l'aubier de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.

De Rieux : d'azur, à dix besans d'or, 4, 3, 2, 1.

De Rion : de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre roses d'or.

Riquetti de Mirabeau : d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys défaillante à dextre du même, florencée d'argent, et en pointe de trois roses aussi d'argent rangées en orle.

De Rivaudeau : d'argent, à la croix pattée de gueules.

De la Rivière de Bueil : d'azur, à trois fasces d'or.

Roatin du Temple : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roquettes d'argent.

Robert de Boisfoucauld : de sable, à trois coquilles d'or.

Robert de Chaon : d'azur, au lion d'or.

Robert de Fief-Gauvert : d'azur, au lion d'argent.

Robert de la Gennerie et des Pagnaudières : d'or, à six vergettes de gueules.

Robert de Lézardière : d'argent, à trois quintaines de gueules.

Robin de Loursilière : de gueules, à trois fers de pique renversés d'argent.

Robin de la Tremblaye : de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir, cantonnées en chef d'une coquille du même, en flancs et en pointe de trois autres coquilles d'or, (ou de trois trèfles).

Robineau de la Chauvinière et de Rochequairie : de gueules, à la croix ancrée d'argent ; au chef du même chargé de cinq tourteaux du champ.

Robiou de la Vrignais : de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de six croisettes du même.

Rocas de la Julinière : d'azur, au croissant d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.

De la Roche du Colombier : burelé d'argent et de gueules.

De la Roche de la Groye : d'azur, au lion d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lys du même et en pointe d'une étoile aussi d'or.

De la Roche-Poncié (*Philibert, abbé de Nieul sur l'Autise.*)

1763-1789) : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois fasces de gueules ; aux 2 et 3 d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois croisettes du même.

De la Roche-Saint-André : de gueules, à trois roquettes d'or.

De Rochechouart : fascé ondé d'argent et de gueules.

De la Rochefoucauld : burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons, le premier écimé, brochant de gueules.

Des Roches de Chassay et de Marit : d'azur, à la lance brisée d'or posée en bande.

De Rocquart : de gueules, au chevron d'or entrelacé et soutenu d'un pairle du même.

Rogier de Dissay : d'azur, à trois roses d'or.

De Rohan : de gueules, à neuf macles accolées d'or, 3, 3, 3. *Atiter :* parti, au 1^{er} de Rohan, comme il précède ; au 2 d'hermines, qui est de Bretagne.

De Rohan-Soubise : parti de trois traits, coupé d'un, qui font huit quartiers : au 1^{er} d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la bande brochante componnée d'argent et de gueules, qui est d'Evreux ; au 2 de gueules, à l'escarboucle de chaînes d'or, qui est de Navarre ; au 3 d'or, à quatre pals de gueules, qui est d'Aragon ; au 4 d'or, au lion de gueules, dans un double trescheur fleurdelysé et contrefleurdelysé du même, qui est d'Écosse ; au 5 d'hermines, qui est de Bretagne ; au 6 d'argent, à la vivre d'azur, tortillée de sept tours, posée en pal, couronnée d'or, engoulant un enfant de carnation en fasce, qui est de Milan ; au 7 d'argent, à la fasce de gueules et une bordure d'azur, qui est de Saint-Séverin ; au 8 d'or, à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent, qui est de Lorraine ; et sur le tout des écartelures de gueules, à neuf macles accolées d'or, 3, 3, 3, qui est de Rohan. (*Des Rohan portaient aussi au XVII^e siècle :* écartelé, aux 1 et 4 contrécartelé de Navarre et d'Evreux ; aux 2 et 3 de Rohan ; et sur le tout de Milan).

Roigné de Boisvert : d'argent, au tronc de chêne écoté et arraché de sable, poussant en chef deux branches, chacune à trois feuilles de sinople.

De Romans : d'azur, au chef d'argent chargé de trois croisettes pattées de gueules.

Roquet (V. De la Tribouille) :

De Rorthays : d'argent, à trois fleurs de lys de gueules ; à la bordure de sable chargées de dix besans d'or.

De Rossi : d'azur, au lion d'argent.

De Rougé : de gueules, à la croix pattée et alaisée d'argent.

Rouquier : d'argent, à trois roses de gueules.

**Roubault du Landreau et de la Rousse-
lière :** de sable, à deux léopards, l'un sur l'autre, d'or.

Roullin du Clousis : d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois quintefeilles du même.

Rousseau de Beauchesne : d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de six roseaux en pal de sable, posés en orle, trois en chef, trois en pointe.

Rousseau de la Brosse : d'or, au lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules.

Rousseau de la Parisière : d'azur, à deux roseaux d'or posés en sautoir.

Le Rousseau des Fontenelles : fascé d'or et de sinople, au lion brochant d'azur, armé lampassé et couronné de gueules.

Rousseau de Saint-Aignan : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux têtes de lion arrachées du même, et en pointe de trois besans aussi d'or.

Du Rousseau (*Christophe, abbé de Boisgrolland, 1564-1598*) : de gueules, au chevron d'argent accompagné de trois besans du même ; au chef aussi d'argent chargé de trois losanges du champ.

Roussel de Courcy : d'argent, à deux jumelles de sinople, réunies en cœur par deux cotices en barres d'azur, et jointes à la pointe de l'écu par deux autres cotices en bandes aussi d'azur.

Le Roux de la Corbinière : d'azur, au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules.

Le Roux de la Roche des Aubiers : gironné d'argent et de sable.

De Rouxellé : d'or, à trois pals d'azur, à la bande d'argent, bordée de gueules, brochante sur le tout.

Le Roy de la Bodinière : d'azur, à trois étoiles d'or, et une fleur de lys du même en abyme.

Le Roy de la Vigerie : de sable, au lion d'argent, armé,

lampassé et couronné de gueules ; au chef du second chargé de trois roses de gueules boutonnées d'or.

De Royrand : d'azur, au rencontre de buffle d'or, accompagné de trois étoiles du même.

De Ruays : d'azur, à trois têtes d'aigle arrachées et couronnées d'or.

De la Rye : écartelé en sautoir d'argent et d'azur.

S

Sabourin de Dissay : d'argent, au chevron d'azur, chargé à la cime d'un soleil d'or et accompagné de trois croissants de gueules.

Sacher de Vaudelaigne : d'argent, à la croix écotée de gueules, cantonnée de quatre merlettes de sable.

De Sacierges (*Pierre, évêque de Luçon, 1494-1514*) : d'argent, à quatre fasces d'azur (ou burelé d'argent et d'azur), au lion brochant de gueules.

Sageot des Landes : échiqueté d'argent et de gueules.

De Saint-Aignan : de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de trois trèfles du même.

De Saint-Amadour : de gueules, à trois tête de loup d'argent. *Aliter :* et un écusson en abyme d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

De Sainte-Estève : d'azur, au chevron accompagné de trois couronnes de...

De Saint-Gelais-Lusignan : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la croix alaisée d'argent, qui est de Saint-Gelais ; aux 2 et trois burelé d'argent et d'azur, au lion brochant de gueules, qui est de Lusignan.

De Saint-Georges-de-Vérac : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la croix de gueules, qui est de Saint-Georges ; aux 2 et 3 fascé ondé d'argent et de gueules, qui est de Rochechouart.

De Saint-Germain-des-Coutures : d'argent, au nuage arrondi d'azur chargé d'un cœur d'or.

De Sainte-Hermine : d'hermines plein.

De Saint-Jouin : d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

De Sainte-Marthe : d'argent, à la fasce fuselée de trois pièces et deux demies de sable; au chef du même.

De Saint-Martin : de gueules, à la tour d'argent, maçonnée de sable, ouverte et ajourée d'azur.

De Sainte-Maure Montausier : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la fasce de gueules, qui est de Sainte-Maure; aux 2 et 3 de gueules, semé de fleurs de lys d'or, qui est de Châteaubriand.

De Saint-Meleuc : de gueules, à dix roses d'or, 4, 3, 2, 1.

De Saint-Séverin (*Frédéric, évêque de Maillezais, 1482, depuis cardinal archevêque de Vienne*). d'argent, à la fasce d'azur (ou de gueules), à la bordure de gueules chargée de huit étoiles d'or.

De Salbert : d'argent, à trois hures de sanglier arrachées de sable.

De Sales de Saint-Macaire : d'argent, à trois annelets de sable, à la bordure de gueules.

De Saligné de la Chaize-le-Vicomte : de gueules, à trois pals alaisés au pied fiché d'or; et une bordure d'entrelacs (ou de chausse-trappes) du même.

De Sallo du Plessis-Sallo : de gueules, à trois roquettes d'argent.

De Sanglier : d'or, au sanglier de sable, défendu et éclairé d'argent. *Aliter :* et un chef d'azur chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or.

De Santo-Domingo : d'azur, à la bande d'or, engoulée par deux têtes de dauphin du même.

De Sanzay : d'or, à trois bandes d'azur, à la bordure de gueules; à l'écusson en abyme échiqueté d'or et de gueules.

De Sapinaud : d'argent, à trois merlettes de sable.

De Saragan : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes d'argent.

De Sarode : d'azur, à la demi-roue d'or; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.

Saudelet du Retail : d'argent, à l'arbre sec et sans feuilles de sable, sénestré d'un lion contre-rampant au naturel.

Sauvage de la Thébaudière et du Plessis-Guériff : de gueules, à l'aigle éployée d'argent.

Sauvestre de Clisson : pallé d'argent et de sable, les pals d'argent semés de trèfles de gueules.

Savary : d'azur, à trois pommes de pin d'or, celle de la pointe soutenue d'un croissant d'argent.

Savary du Chastenay : d'argent, à la croix engreslée de gueules ; à la bordure de pourpre chargée de neuf besans du champ.

De Savatte : d'or, à la savate ou semelle de soulier de gueules en pal.

De Savoie : écartelé, au 1^{er} contrécartelé, au 1^{er} d'argent, à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même, qui est de Jérusalem ; au 2 burelé d'argent et d'azur, au lion brochant de gueules, la queue double, fourchée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or, qui est de Chypre ; au 3 d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur, chargé sur l'épaule d'une croisette du champ, qui est d'Arménie ; au 4 d'argent, au lion de gueules, lampassé d'azur, couronné d'or, la queue double, nouée, fourchée et passée en sautoir, qui est de Luxembourg ; au II parti, au 1^{er} de pourpre, au cheval cabré et contourné d'argent, qui est de Westphalie ; au 2 burelé d'or et de sable, au crancelin de sinople brochant en bande, qui est de Saxe ; enté en pointe d'argent, à trois bouterolles de gueules, qui est d'Angric ; au III parti au 1^{er} d'argent, semé de billettes de sable, au lion brochant du même, qui est de Chablais ; au 2 de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, qui est d'Aoste ; au IV parti au 1^{er} cinq points d'or équipollés à quatre d'azur, qui est de Genève ; au 2 d'argent, au chef de gueules, qui est de Montferrat ; et sur le tout des grands quartiers de gueules, à la croix d'argent, qui est de Savoie.

De la Sayette : d'azur, à trois fers de lance à l'antique d'argent.

De la Scaglia de Verrue : d'argent, à la croix de sable cantonnée de quatre losanges du même.

De Scépeaux : vairé d'argent et de gueules.

De la Selle : de sable, au croissant d'or, accompagné de trois quintefeilles du même.

Serin de la Cordinière : d'argent, au sautoir de gueules.

De Sermenton : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles du même.

Serpillon de la Boissette : gironné de douze pièces d'argent et de sable.

De Sesmaisons : de gueules, à trois maisons fortes d'or, ouvertes et maçonnées de sable.

Sicard de la Brunière : d'azur, à trois étoiles d'or.

Simon de Galisson : de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

Simonneau de Girassac : d'argent, au lacs d'amour de sable, accompagné de trois étoiles de gueules.

Simonneau de Puytumer : d'argent, à trois mouchures d'hermines de sable.

De Sinéty : d'azur, au cygne d'argent, colleté d'une couronne à l'antique de gueules.

Sochet des Touches : d'argent, à trois merlettes de sable.

Sonnet d'Auzon : d'azur, à trois grelots ou sonnettes d'or.

De Sorhoette : d'or, à l'arbre de sinople arraché de sable, accompagné en pointe d'un sanglier aussi de sable ; au chef cousu d'argent chargé d'une aigle éployée de sable, couronnée d'or.

Du Soulier (*Joseph-Antoine, 1717 ; Martial, 1733, abbés du Breuil-Herbaud*) : de sable, au lion d'argent, surmonté d'un soleil d'or.
Aliter : de gueules, au lion d'or tenant une épée d'argent, et accosté de deux gantelets du second.

De Surgères : de gueules, fretté de vair.

De Surineau : d'or, à trois cœurs de gueules.

De Suyrot : gironné d'argent et de gueules, les girons d'argent chargés chacun de trois fascés du second.

De Suzannet : d'azur, à trois canettes d'argent

T

Taillefer de Montausier et de la Charoulière : d'or, à trois losanges d'azur.

De Talaru (*André, évêque de Coutances, abbé de Lieu-Dieu en*

Jard, 1756) : parti d'or et d'azur, à la bande de gueules brochante sur le tout.

De Talensac : de sable, à trois fusées d'argent accolées en fasce, surmontées de trois étoiles rangées d'or.

De Taunay : de sable, au cor de chasse d'argent, lié de gueules.

De Téhillac de la Roche-Servièrre : de gueules, à trois croissants d'argent.

Teillé de la Villedieu : d'argent, à l'arbre (*teil* ou *tilleul*) de sinople, accosté et soutenu de deux lions affrontés de sable armés et lampassés de gueules.

Du Tertre : d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.

De Terves : d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre mouchetures d'hermines de sable.

De Tesson : fascé d'argent et de sinople, les fascées d'argent chargées de douze mouchetures d'hermines de sable, rangées cinq sur la première, quatre sur la seconde, et trois sur la troisième fasce ; les fascées de sinople chargées chacune d'une chaîne étendue d'or.

Texier de Saint-Germain : de gueules, à trois navettes posées en pal rangées d'argent.

De Théronneau : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois besans du même. *Aliter :* d'argent, au sautoir de gueules, cantonné de quatre aiglettes étêtées d'azur.

Thévenin de la Roche-Thévenin et de la Guyonnière : de gueules, au léopard d'argent.

Thibault de la Carte : d'azur, à la tour d'argent maçonnée de sable.

Thibault de Neuchaize : d'azur, à la tour d'argent maçonnée de sable ; au chef du second chargé d'un croissant d'azur entre deux flanchis de gueules.

Thibault de la Pinière : de gueules, à la fleur de lys d'or, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon d'argent, et en pointe d'une croisette du même.

Thoanon de la Gaubertière : de sable, au sautoir d'argent cantonné de deux croissants du même, l'un en chef, l'autre en pointe, et de deux gerbes d'or en flancs.

Thomas : de gueules, à trois mains d'argent, 2 et 1, tenant chacune un badelaire du même.

Thomasset de Boislièvre : d'argent, à cinq mouchetures d'hermines de sable, 3, 2 ; au chef d'azur, soutenu de sable, chargé d'un griffon passant d'or, armé et lampassé de gueules.

Thoreau des Roches : d'azur, au taureau furieux d'or.

De Thorigny : d'argent, à sept merlettes de gueules, 2, 3, 2 ; au franc canton aussi de gueules.

De Thouars : d'or, semé de fleurs de lys d'azur, au franc quartier de gueules. *Anciennement* d'or, à huit merlettes d'azur (ou de gueules, au franc quartier (ou franc canton) de gueules.

De Thury (*Pierre, évêque de Maillezais, cardinal de Sainte-Suzanne, 1365*) : d'azur à l'étoile à dix rays d'or, chargée d'une tête de léopard de sable, lampassée de gueules.

De Tinguy : d'azur, à quatre fleurs de lys cantonnées d'or.

Tiercelin de la Roche du Maine : d'argent, à deux tierces d'azur, croisées en sautoir, cantonnées de quatre merlettes de sable.

Tirageau de Denans : d'argent, à la fasce ondée d'azur, surmontée de trois canettes rangées de sable.

De Torcé : de gueules, à l'aigle éployée d'argent.

De Torchart : d'or, à cinq cotices de gueules ; au franc canton d'argent chargé d'un porc-épic de sable.

De la Touche-Limouzinière : d'or, à trois tourteaux de gueules.

De la Tour de Montséran : d'argent, à l'aigle éployée au vol abaissé de gueules ; à la bordure d'azur chargée de six besans d'or.

De la Tour d'Auvergne-Bouillon-Turenne : écartelé, au 1^{er} d'azur, semé de fleurs de lys d'or, à la tour brochante d'argent maçonnée de sable, qui est de la Tour ; au 2 d'or, à trois tourteaux de gueules, qui est de Boulogne ; au 3 cotivé d'or et de gueules, qui est de Turenne ; au 4 de gueules, à la fasce d'argent, qui est de Bouillon ; et sur le tout d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople, qui est d'Auvergne.

De la Tour du Pin : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable ; au chef cousu de gueules, chargé de trois

casques profilés d'or, qui est de la Tour du Pin ; au 2 et 3 d'or, au dauphin d'azur, peautré, lorré, cresté et oreillé de gueules, qui est de Dauphiné ; et sur le tout de gueules, à la tour senestrée d'un avant-mur d'argent, le tout maçonné de sable, qui est de la Tour du Pin ancien.

De la Tour du Pin Chambly : écartelé, aux 1 et 4 de la Tour du Pin ; aux 2 et 3 d'argent, à la croix dentelée d'azur, chargée de cinq fleurs de lys d'or, et cantonnée au premier canton d'un écusson de gueules chargé de trois coquilles d'or, qui est de Chambly.

De Tournemine : écartelé d'or et d'azur.

Le Tourneur de la Lande et de Burbure : d'azur, à trois tours d'argent.

Tourtereau de la Tourtellière et de la Pilloitière : de gueules, à trois tourterelles d'or.

De Touvois : d'azur, au paon rouant d'or.

Tranchant de la Barre : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois carreaux du même.

Du Tréhan : gironné de douze pièces d'argent et de sable.

De la Trémoille : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées du second.

De la Trémoille (*duc de Thouars, prince de Tarente*) : écartelé, au 1^{er} d'azur, à trois fleurs de lys d'or, qui est de France ; au 2 contrécartelé en sautoir, le chef et la pointe d'or, à quatre pals de gueules, les flancs d'argent, à l'aigle de sable, qui est d'Aragon-Sicile ; au 3 d'or, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée de seize alérions d'azur, qui est de Laval ; au 4 d'azur, à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueules péri en bande brochant, qui est de Bourbon ; et sur le tout de la Trémoille, comme il précède. — (*Louis de la Trémoille, premier duc de Thouars 1563, portait : parti de trois traits, coupé d'un, qui font huit quartiers : au 1^{er} de la Trémoille ; au 2 de Bourbon ; au 3 fascé d'or et sable, qui est de Coëtivy ; au 4 d'azur, à trois fleurs de lys d'or et un lambel d'argent, qui est d'Orléans ; au 5 d'argent, à la vivre d'azur tortillée de sept tours, posée en pal, couronnée d'or, engoulant un enfant de carnation en fasce, qui est de Milan ; au 6 de Laval ; au 7 d'or, semé de fleurs de lys d'azur, au franc quartier de gueules, qui est de Thouars ; au 8 losangé d'or et de gueules, qui est de Craon. — Louis de la Trémoille, prince de Tatmond, général en*

chef de l'armée de Louis XII en Italie, bisaïeul du précédent, portait : écartelé, aux 1 et 4 de la Trémoille ; aux 2 de Thouars ; au 3 de Craon ; et sur le tout de gueules, à deux léopards l'un sur l'autre d'or, qui est de l'Isle-Bouchard.)

De la Trémoille-Noirmoutiers : parti de trois traits, coupé d'un, qui font huit quartiers : au 1^{er} de France ; au 2 d'argent à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même, qui est de Jérusalem ; au 3 d'Orléans ; au 4 d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et diadémée de gueules, qui est du Saint-Empire ; au 5 d'argent, au lion de gueules couronné d'or, lampassé d'azur, la double queue nouée, fourchée et passée en sautoir, qui est de Luxembourg ; au 6 de Milan ; au 7 de Laval ; au 8 de Craon ; et sur le tout de la Trémoille.

De la Trémoille-Royan-Olonne : parti de trois traits, coupé d'un, qui font huit quartiers : au 1^{er} d'Orléans ; au 2 de Milan ; au 3 d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la cotice de gueules brochante et chargée en sa partie supérieure d'un écusson d'or au dauphin pâmé d'azur, qui est de Bourbon-Montpensier ; au 4 d'hermines, à la bordure de gueules, qui est de Bretagne-Penthièvre ; au 5 de gueules, à la croix d'argent, qui est de Savoie ; au 6 de Luxembourg ; au 7 de Coëtiy ; au 8 de Laval ; et sur le tout de la Trémoille.

De la Trémoille (*prince de Talmond, XVIII^e siècle*) : écartelé, aux 1 et 4 de France ; aux 2 et 3 d'Aragon-Sicile ; et sur le tout de la Trémoille.

Du Tressay : d'argent, à la fasce nouée de gueules, chargée de trois besans d'or.

De la Tribouille : d'azur, à trois roquettes d'argent.

Trudaïne de Levaudière : d'or, à trois daims de sable, 2 et 1.

De Turenne d'Aynac (*Amable-Charles, vicaire général du diocèse de Luçon, abbé de l'Île-Chauvet, 1707*) : coticé d'or et de gueules.

Turpaud de la Bigotière : d'azur, à deux aunes d'or, marquées de sable, passées en sautoir.

Turpin de Crissé : losangé d'argent et de gueules.

De Turpin de Joubé : d'azur, à trois besans d'or.

De Tusseau : d'argent, à trois croissants de gueules.

Tutault de l'Herbaudière : d'or, à trois fascés ondées d'azur.

U

Des Ursins : bandé d'argent et de gueules ; au chef d'argent chargé d'une rose du second boutonnée d'or, et soutenu d'une trangle aussi d'or, elle-même chargée d'une anguille d'azur étendue en fasce.

Urvoix du Breuil et de la Péliissonnière : d'azur, à deux léopards, l'un sur l'autre d'or.

V

De la Valette (*Jean, Seigneur de Caumont, abbé de la Blanche de Noirmoutiers, XVI^e siècle*) : parti au 1^{er} d'argent, au noyer de sinople ; au 2 de gueules, à la croix clechée, vidée et pommetée d'or.

De la Vallade : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.

De Vallée : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même. *Aliter* : de sable, au lion couronné d'or.

De Valois d'Alençon et de la Roche-sur-Yon : d'azur, semé de fleurs de lys d'or ; à la bordure de gueules chargée de huit besans d'argent.

De Vandel : de gueules, à trois mains dextres appaumées d'argent.

De la Varenne : d'azur, au lion d'or surmonté de trois étoiles rangées du même, et accompagné en pointe d'une fasce ondée d'argent.

De Varennes (*Mathurin, abbé de la Blanche de Noirmoutiers, 1753*) : d'hermines, à trois chevrons de sable.

De Varèze : écartelé d'or et de gueules.

Varice de la Berthelotière : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois macles du même.

De Vaslin : d'azur, à trois roses d'argent.

De Vassan : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'une coquille du même.

De Vassault : d'or, à la croix de gueules dentelée de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.

De Vasselot : d'azur, à trois guidons en pal rangés d'argent, hampés d'or, ferrés du second.

De Vassinac d'Imécourt (*Louis-François, abbé de Moreilles, 1687-1689*) : d'azur, à la bande d'argent bordée de sable.

De Vaucelles : d'argent, au chef de gueules chargé de sept billettes d'or rangées 4, 3.

De Vaucéné de la Gimonnière : d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

De Vaudetar (*Pierre, abbé de Sainte-Croix de Talmond, 1590*) : fascé d'argent et d'azur.

De Vaugiraud : d'argent, fretté d'azur. *Aliter* : d'azur, à l'aigle éployée d'argent.

Du Vaux de Chavagnes : d'azur, à deux aiglettes éployées d'or en chef, et un dragon du même en pointe.

De Veilleseigle : de gueules, au sautoir d'or.

Veillon de Boismartin : d'azur, à la grue d'argent, couronnée d'or et tenant sa vigilance du même. *Aliter* : écartelé aux 1 et 4 d'argent, au bâton écoté de sinople posé en pal, accosté de deux losanges de gueules ; aux 2 et 3 des armes précédentes.

De Vendel ou Vendée : d'azur, à la tête d'aigle arrachée d'or ; au chef cousu de gueules chargé d'une branche de laurier du second posée en fasce.

De Vendôme : d'argent, au chef de gueules, au lion brochant d'azur, armé, lampassé et couronné d'or. (*V. Bourbon.*)

Le Venier de la Grossetière : d'argent, au huchet de gueules, lié du même, enguiché et virolé de sable.

Le Venier de la Guerche : burelé d'argent et de gueules.

Du Vergier de la Rochejaquelein : de sinople,

à la croix d'argent chargée en cœur d'une coquille de gueules, et cantonnée de quatre autres coquilles du second.

Vergnaud de Bondilly : d'or, au vergne de sinople.

De Vernède du Bouildroux : de sinople, au chevron d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable.

Vernou de Bonneuil : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois croissants d'azur. *Aliter* : d'azur, au croissant d'argent.

Verré du Vergier et de la Bourdillière : de sable, à trois croissants d'argent embâtés et embéchés de gueules.

De Verteuil : d'argent, à trois losanges de gueules. *Aliter* : écartelé, au 1^{er} d'argent, à trois losanges de gueules en bande; au 2 d'argent, à la fasce ondée d'azur, au chef de gueules chargé d'une étoile d'or; au 3 de gueules, à la bande d'or cotivée d'argent; au 4 d'azur, au mouton d'argent.

De Verthamon (*Samuel-Guillaume de Verthamon de Chavagnac, évêque de Luçon, 1738-1758*) : écartelé, au 1^{er} de gueules, au lion léopardé d'or; aux 2 et 3 cinq points d'or équipollés à quatre d'azur; au 4 de gueules plein.

Viault : d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois coquilles de sable. *Aliter* : d'argent, à trois bandes, et au chef de gueules.

De Viesques : d'azur, à trois fleurs de lys d'argent.

Viette de la Rivagerie : d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de six tourteaux de gueules posés en orle.

De la Vieuville : écartelé, aux 1 et 4 fascé de huit pièces d'or et d'azur, à trois annelets de gueules rangés en chef brochant sur les deux premières fascés, qui est de la Vieville en Artois; aux 2 et 3 d'hermines, au chef dentelé de gueules, qui est d'O; et sur le tout d'argent, à sept feuilles de houx d'azur, 3, 3, 1, qui est de Coskaër (ou de la Vieuville en Bretagne).

De Vieux : d'or, au lion de sinople. *Aliter* : pallé d'argent et de gueules, à l'épée d'argent montée d'or brochante en bande, la pointe en bas.

Vigier de Montmartreau : d'azur, à trois bandes d'argent, et une croix ancrée brochante du même.

De Vignerot du Plessis-Richelleu : d'or, à trois

hures de sanglier de sable. (Héritière en 1642 du cardinal de Richelieu, la maison de Vignerot, substituée à ses noms, armes et titres, adopta le blason du Plessis-Richelieu : d'argent, à trois chevrons de gueules. Les ducs de Richelieu et d'Aiguillon ont quelquefois repris en écartelures au siècle dernier les anciennes armoiries des Vignerot. Enfin, par suite de concession de la République de Gênes, 1748 et 1751, ils ont porté : d'argent, à la croix de gueules (qui est de Gênes), chargée en cœur d'un écusson d'argent, à trois chevrons de gueules, qui est du Plessis-Richelieu.)

De Vigner : d'or, au chef de gueules ; à la bande brochante componnée d'argent et de sable ; et une bordure d'azur semée de fleurs de lys d'or.

Vigoureux de l'Aumarière : d'argent, à cinq losanges de gueules posées en sautoir.

De Villars (Claude, abbé d'Orbestiers, 1520-1538) : d'azur, à trois molettes d'éperon d'or ; au chef d'argent chargé d'un lion passant de gueules.

Des Villates de Champagné : de sable, à trois chevrons d'hermines.

De la Ville de Ferolles des Dorides : d'argent, à la bande de gueules.

De la Ville de Baugé : mêmes armes que le précédent.

De Villebois-Mareuil : d'azur, au château donjonné d'argent, flanqué de deux tourelles plus hautes girouettées du même, le tout maçonné de sable ; le donjon sommé d'un arbre du second accosté en chef à dextre d'un chien courant d'or et à senestre d'une hure de sanglier du même.

De Villedon : d'argent, à trois fascés ondées de gueules.

De Villeneuve : de gueules, à trois chevrons d'hermines.

De Villeneuve-Bargemont : de gueules, à six lances d'or, trois en bandes, trois en barres, entrelacées en frettes, les claires-voies semées de petits écussons aussi d'or ; à l'écusson brochant en abyme d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

De Villiers : d'azur, à trois besans d'or, et une coquille d'argent en abyme.

De Villiers du Teil : d'argent, à la bande de gueules accompagnée en chef d'une rose du même.

Viote (*Anien, doyen de Mareuil, XIV^e siècle*) : d'or, à trois chevrons brisés de sable.

De Vivonne de la Chateigneraye : d'hermines, au chef de gueules.

Voisin de la Popelinière : de..., à deux roses en chef, et un croissant en pointe.

De Volvire : burelé d'or et de gueules.

De Voulons : d'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles du même.

Voyer de la Bonnelière : d'argent, à l'aigle éployée de sable.

Voyneau du Plessis-Mauclerc : d'argent, au rencontre de cerf de sable, surmonté d'une étoile du même.

De la Voyrie : de gueules, à trois coquilles d'argent.

W

Walsh de Chassenon : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois phéons de sable.

Y

Yongues de Sepvret : d'argent, à trois cerfs naissants de sable.

Ysoré d'Hervault : d'argent à deux fascés d'azur.

Yvert : d'azur, à la fasce en divise d'or, accompagnée de trois étoiles du même.

Yvon de la Roussière : d'azur, au chevron échiqueté d'argent et de gueules de deux (ou de trois) traits, accompagné de trois étoiles d'or.

ERRATA

D'Acigné (*Abbé de la Grenetière, 1474*) : au lieu de *Pierre*, lisez *Amaury*.

De Malézieu (*Abbé de Moreilles, 1693-1734*) : on trouve aussi comme armes : d'azur, à l'aigle d'or, fixant un soleil du même mouvant de l'angle dextre du chef.

De Vigner : lisez **De Vignier**.

ADDENDA

D'Abillon de l'Imbaudière : d'azur, à trois papillons d'argent.

D'Albon : de sable, à la croix d'or. *Aliter* : écartelé, aux 1 et 4 des armes précédentes ; aux 2 et 3 d'or, au dauphin d'azur, peautré, lorré, cresté et oreillé de gueules, qui est de Dauphiné.

Aménard de la Porte : coticé d'argent et d'azur.

Amiot du Coudray : d'argent, à la fasce dentelée de sable ; au chef cousu d'or, chargé de trois croisettes du second posées 2 et 1.

D'Aux (*Pierre-Raymond, 1334 ; autre Pierre-Raymond, neveu et successeur du précédent, 1336, doyens de Mareuil*) : d'argent, au lion de gueules, couronné d'or, chargé d'un écusson mi-parti d'or, à trois rocs d'échiquier de gueules, qui est d'Aux ou de Montpellier, et d'or, à trois fascés de gueules, qui est de Goth.

De Balzac d'Illiers d'Entraigues (*Louis, abbé de Bellefontaine, 1710, plus tard évêque de Lectoure*) : d'azur, à trois flanchis d'argent ; au chef d'or, chargé de trois flanchis rangés du champ.

De Bardoulat de la Salvanie : coupé, au 1^{er} d'argent, au chevron de gueules surmonté de trois étoiles rangées d'azur, et accompagné en pointe d'une ancre de sable ; au 2 d'argent, au chêne arraché de sinople.

Marion de Druy (*Charles, abbé de Bellefontaine, 1704-1709*) : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à l'étoile d'or soutenue d'un croissant d'argent ; aux 2 et 3 d'or, à l'arbre terrassé de sinople.

Moreau des Moullières et de Marillet : d'or, à trois canettes de sable, becquées et membrées de gueules.

Palustre (*François et René, prieurs du Puy-Notre-Dame, 1633-1659*) : de gueules, au cygne d'argent nageant sur une rivière ondulée du même ; au chef d'or chargé d'une étoile d'azur.

Simon de la Lussière (*Abbé de Bellefontaine, 1610*) : d'or, à la rose double de gueules, boutonnée du champ.

De Souvigné de la Roche-Bousseau : de gueules, à la bande fuselée de cinq pièces et deux demies d'argent.

Sublet (*Michel, abbé de Bellefontaine, 1642-1649*) : d'azur, au pal breté d'or, maçonné de sable et chargé d'une vergette du même.

Le Tellier de Louvois de Barbézieux : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois lézards d'argent posés en pal rangés en fasces, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or, qui est de Le Tellier ; aux 2 et 3 d'azur, à cinq cotices d'or, qui est de Souvré.

De Thou (*Nicolas, abbé de Bellefontaine, 1597-1598*) : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois taons du même.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE
(BOURBONNAIS)

No

Chemins de fer du Nord.

Rail de 37K.

1	Consommes intermédiaires	1 ^{er} type
2	_____ 2 ^o _____	2 ^e type
3	Consommes de joints	1 ^{er} type
4	_____ 2 ^o _____	2 ^e type
5	Appareil à essayer les consommés	